

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

DE QUEBEC A MEXICO.

III

DANS LES ANTILLES.

L'Acnée.—Notre Capitaine.—Profils et Silhouettes.—La vie à bord.—Des officiers français causant de notre littérature.—O divine harmonie!—La fiancée du Prussien.—Les Gulf Stream.—Les traces d'un corsaire.—Un requin qui flâne.—L'île d'Abaco.—Le phare d'Hermagoura.—Les récifs des Tortugas.—Dans le canal de la Floride.—La Havane.—Le théâtre Tacon.—Une volante.—Au tombeau de Christophe Colomb.—A propos d'un cigare.—Une pêche au thon.—Le Golfe du Mexique.—Terre!

Le vaisseau sur lequel je voguais n'était pas joli, tant s'en faut : c'était une vieille cuve norvégienne, aux formes lourdes et arrondies, appartenant à je ne sais déjà plus quelle maison de New-York ; mais il avait à mes yeux une précieuse réputation, celle d'être le plus fin voilier de tous les lougres qui sillonnent le Golfe du Mexique. Comme c'était plaisir de le voir se cabrer sous ses vilaines toiles, obéissant au moindre courant d'air, et bondir comme un duvet sur les courtes lames de l'Atlantique ! Pour moi qui ai la passion de la vélocité, j'éprouvais un plaisir indicible à être porté sur les eaux et à raser la face de l'abîme. Cela m'aidait, par instants, à oublier les dangereuses discussions qu'aimait à entamer avec tout le monde notre capitaine, dont le jugement se ressentait un peu du trop plein d'eau-de-vie dont ses joues hydro-piques étaient superbement illuminées.

C'était vraiment un bien curieux bipède que notre capitaine. Joignant à un physique large, carré et trapu, la solide qualité d'être Ecossais, il était entêté et brutal en diable, et traitait ses passagers et son équipage comme on traite des colis ou des boîtes de vieux fer. Pour s'exempter d'entendre prononcer son nom, Campbell—tous les Ecossais que j'ai connus s'appelaient Scott ou Campbell,—ses matelots auraient préféré déroger aux us et coutumes de la mer, et se seraient tous embarqués un vendredi, avec une cargaison de chats à bord. ¹ Arsène Houssaye l'avait sans doute dans l'idée, quand il écrivait qu'il avait appris à pleurer, à rire et à chanter sur l'air des pièces de cent sous, et nous nous amusions à voir le premier lieutenant comme le dernier mousse, se heurter à qui mieux mieux les uns contre les autres, pour mettre la main à la manœuvre, au cabestan ou à la pompe quand son commandement clair et métallique retentissait sur le pont, comme un coup de garçette. Alors tout le monde grimait, tournait ou faisait la chaîne, dans cette course au clocher de crainte et d'obéissance passive.

En fait de manœuvres, j'ai vu faire, sur notre modeste vaisseau marchand, des miracles de voltige et de gymnastique qui auraient fait passer de tribord à babord la chique de plus d'un loup de mer de la marine de l'État. Une seule chose m'étonne encore aujourd'hui, c'est que nous ayons jeté l'ancre devant la Vera-Cruz sans avoir perdu un seul homme de notre équipage, malgré la série de gros grains qui nous surprisent par le travers des Bahamas, nous enlevant nos bonnettes, nos perroquets et nos mâts de hune.

Nous comptons au carré onze passagers dont les silhouettes méritent d'être croquées, ne serait-ce que pour me rappeler les vingt-cinq jours passés nez à nez avec plusieurs d'entre eux dans l'espèce de cabine qui nous servait de sarcophage.

Depuis longtemps je suis comme madame de Girardin, je professe une horreur extrême pour l'affreux mot *même* répété à chaque phrase de notre existence. Toujours ici-bas on voit les mêmes figures, les mêmes idées, les mêmes habits, les mêmes dollars. L'homme n'invente plus rien depuis que son doigt s'est arrêté sur cette ligne du dictionnaire, et je ne sais si le docteur O** avait eu vent de mon antipathie pour ce mot, mais il semblait s'être tout particulièrement chargé de me le rappeler, car à chaque

¹ J'ai vu dans les stations maritimes de l'Atlantique et de la mer des Antilles, des matelots appartenant à presque toutes les marines du globe, et partout je leur ai connu la même superstition ;—ne pas quitter le mouillage un vendredi et ne jamais tolérer de chats à bord.

Cela porte malheur, paraît-il.

seconde, de la corne d'artimon au mât de misaine, je rencontrais sa figure de parchemin jaunie, contractée par l'affreux sourire qu'Alfred de Musset met sur les lèvres du spectre qui vient la nuit voltiger sur les os décharnés de Voltaire. Lui-même, s'il lisait le gracieux profil que je donne de sa fantastique personne—Hoffmann, en le voyant, l'aurait infailliblement glissé dans ses contes nocturnes—ne s'en formaliserait pas le moins du monde, car "le nom seul du patriarche de Ferney suffit pour me mettre de bonne humeur," me disait-il souvent, dans les moments d'expansions anti-religieuses qu'il avait toutes les dix minutes. Vous le voyez, je connais mon homme par cœur, et j'appelle intentionnellement à mon secours le chantre de Rolla, pour ne pas trop me brouiller avec lui, car je sais qu'il serait capable de venir aux bureaux de la *Revue Canadienne* tout exprès pour acheter un exemplaire de mes pauvres souvenirs, et entamer avec moi une de ses éternelles controverses philosophiques.

A côté de mon terrible ami le Docteur, se promène gravement, sur la dunette, un bon vieux Canadien de St. Jean d'Iberville, M. Dérome, qui a conservé l'habitude que nos ancêtres appelaient pittoresquement *cowrir l'Amérique*, et qui, revenu du Pérou il y avait à peine six mois, s'en vient voir au Mexique de nouveaux paysages et de nouvelles étoiles.

Entre l'escalier menant à la salle à manger et un petit canon de six, se berce nonchalemment dans son hamac en fil d'aloés, une créole de Guadalajara, qui s'en retourne demander à sa patrie ce que la poussière de New-York lui a fait perdre—son amant. Un officier de la marine anglaise des Indes est assis près d'elle, et semble réussir à la consoler. En débarquant, ils se jurèrent un amour éternel qui dura quatre jours, le temps de franchir la distance entre Vera-Cruz et Mexico. Non loin de là, trois Espagnols jouent au *monte* sur une futaille vide, frappant du pied et blasphémant à chaque tour de la roue de fortune, pendant qu'un Français, ancien sous-officier confédéré, se moque poliment d'eux à leur barbe, et qu'un Strasbourgeois et un Prussien fument mélancoliquement dans leurs longues pipes en porcelaine.

Jusqu'à présent il n'y a que mal à demi, car j'ai choisi un jour de calme pour vous présenter mes compagnons de voyage, dont il ne vous ferait pas bon de cultiver la connaissance pendant un temps de grosse mer ou de brise carabinée. C'est alors qu'il faut voir mes Espagnols se cassant la tête à inventer quelques blasphèmes ou quelques propos cyniques, le Français faisant chorus avec son gros rire de fourrier, les Allemands s'enveloppant majes-

teusement dans un nuage de fumée, et mes autres personnages, à l'exception toutefois de l'heureux Anglais et de moi—qui ai le pied assez marin—se tordant dans les spasmes du mal de mer. Tous ces cris, ces rires, cette odeur de tabac et ces soupirs de malades s'échappant d'un salon à peine fait pour contenir à l'aise cinq personnes, étaient capables de donner des crises de nerf et des syncopes à un tambour-major de la Garde, et il fallait voir la bonne humeur du capitaine ces jours-là. Ses plus douces paroles et ses sourires les plus gracieux auraient tordu des clous à dix pieds de distance.

A part ces légers désagrémens auxquels doit s'attendre tout voyageur, je m'accommodais assez bien de la vie du bord, et passais mon temps à lire, couché sur la dunette, une quinzaine de volumes dont M. Pouvreau, lieutenant sur le *Phlégéon*, m'avait fait cadeau lors de mon départ. Outre ces ouvrages, qui pour la plupart étaient les derniers romans parus, j'avais eu la précaution d'emporter avec moi quelques bons auteurs canadiens. Bien souvent, le jour ou le soir, à la lueur bleuâtre du falôt de tribord, je m'amusai à parcourir de nouveaux toutes ces lignes qui m'apportaient comme un parfum de la patrie, et jamais je n'ai refermé les pages où pleure le poète des "Morts" et de "Carillon," où chante le barde du "Rocher Noir et du Héros de 1760," sans me sentir courir sur les reins ce singulier frisson qu'éprouvent les personnes nerveuses dans un moment d'exaltation ou d'enthousiasme. Penché sur l'ouverture du sabord de ma cabine, je regardais longtemps, au clair de la lune, les algues mouvantes venir carresser les flancs du navire, et minuit souvent me surprenait à écouter

La mer chantant toujours son hymne de souffrance, 1

pour voir si elle ne m'apporterait pas, avec les soupirs du poète, un écho de ceux de ma mère.

L'année suivante, quand, dans nos veillées sur le tillac de l'*Allier*, je relisais aux officiers français ² quittant le Mexique avec moi,

1 Promenade des trois morts.

2 Le marquis de Gallifet, qui a écrit un livre charmant intitulé : " Les bivouacs du Mexique," me disait un jour, en terminant la lecture de la " Promenade des trois Morts," qu'il était bien malheureux pour la littérature canadienne que ce poème n'eût jamais été terminé. Car, ajouta-t-il, si un tel volume paraissait à Paris sous le voile de l'anonyme, personne n'hésiterait à l'attribuer à la verve étourdissante de Théophile Gauthier ou mieux d'Alfred de Musset, s'il vivait encore. Il comparait aussi les esquisses de mœurs canadiennes décalquées par M. Chauveau, à celles que Georges Sand avait faites sur la Beauce et le Perche. Bien souvent, au dire de M. de Gallifet, la plume fine et aiguë de notre romancier prenait le devant sur sa spirituelle antagoniste. F. de St. M.

les plus beaux vers de MM. Crémazie et Fréchette, ils s'étonnaient tous que ces pièces remarquables ne fussent pas encore connues en France, et ils me demandaient si au moins nous savions les apprécier au pays, comme eux les goûtaient ce soir-là. Hélas ! pour l'un, je ne pouvais mieux leur répondre qu'en lui adressant ses propres vers :

Dans la coupe de vie, aux bords couverts de fiel,
Où vous vous abreuviez sans murmure et sans plainte,
La mort vous a laissé boire toute l'absinthe
Sans vous laisser goûter au miel.

On eût dit, en voyant plein de sombres pensées,
Votre front refléter bien des douleurs passées,
Que jamais le bonheur ne vous avait souri !
Une douleur secrète avait brisé votre âme,
Nulle main n'a donc pu verser un pur dictame
Sur votre cœur endolori ? 1

Quant à l'autre, jeune encore, mais froissé dans ses illusions, il avait pris, leur disais-je, le parti de ne plus faire vibrer son âme :

Pourquoi chanter, ami, lorsque l'homme n'écoute
Que le son du métal et qu'il va délirant,
Comme un fol insensé, laisser indifférent
Les lambeaux de son âme aux épines du doute ? 2

L'un s'est tû, étouffé par l'épouvantable râle du siècle qui s'en va criant : La machine, c'est Dieu ; l'autre, effrayé par la chute de cet astre qu'il a vu glisser de notre ciel, lutte encore énergiquement et essaie de " résister au torrent."

Tous ces hommes au teint bronzé par la gloire et par le soleil, baissèrent la tête sans répondre. Le déchirement des obus et le cliquetis de leurs sabres n'avaient pu empêcher le son des pièces d'or de parvenir jusqu'à eux, et tous écoutaient encore ce cri d'angoisse poussé par le poète qui s'affaisse :

..... l'homme sur la terre
A tout ce qui fut grand semble avoir dit adieu ! 3

Outre ces temps de rêveries intimes que je passais à causer avec mes auteurs favoris, le soir quelquefois, lorsqu'il faisait beau et

1 Ode sur la mort de M. de Fenouillet.

2 Ces vers sont le commencement de magnifiques strophes que M. Fréchette adressait au fils de notre regretté historien, M. Garneau, en réponse au beau sonnet que ce dernier lui avait envoyé.

3 Octave Crémazie. La guerre d'Italie.

que la brise n'était pas trop forte, les deux passagers allemands prenaient, l'un son violon, un vrai stradivarius capable de faire pâmer d'aise Lavigueur, Damis Paul ou mon père ¹, et l'autre sa guitare. Puis, tous deux assis sur un des bastinguages, ils exécutaient à ravir les morceaux des grands maîtres allemands. Il me faisait plaisir, au sortir des chants de ma patrie, d'entendre monter vers Celui qui est toute harmonie et toute poésie, ces notes si suaves, si remplies d'espérances, de foi et d'amour, qu'ont laissé tomber de leurs doigts Beethoven, Mozart, Schubert, Meyerbeer et Balfe. Les pensées sublimes de ces rois de l'art, rendues par deux bohèmes de l'art et accompagnées par le *tremolo* grave et solennel de l'Océan, valaient à elles seules toutes les aspirations possibles. L'âme enlevée sur ces purs et chastes cantiques allait se plonger dans l'inconnu, pour n'y voir et n'y entendre que le mot Dieu, dont chaque rayon éblouit, qu'il s'appelle là-haut le vrai, le bon ou le beau, ici-bas la science, les lettres, la gloire, la vertu, l'art ou l'amour.

Ces deux Allemands dont j'ai oublié les noms—d'ailleurs, si je m'en rappelais, à quoi cela servirait-il?—me représentaient le véritable type des troubadours du moyen-âge, allant gaiment de castel en castel, débiter aux pages, aux damoiseaux et aux châtelaines leurs joyeux lais ou leurs navrantes ballades, sans s'occuper autrement de la vie qu'à la passer en aimant et en chantant. Comme le temps des châteaux gothiques n'est plus, ils cheminaient en fredonnant de pays en pays, les plaintives romances de leur nébuleuse Allemagne, n'ayant pour toute fortune que leur violon et leur guitare, tout cela enveloppé de beaucoup d'espoir en Dieu, et comme des fauvettes, ils vivaient tranquillement leur vie, en jetant aux quatre vents des cieus leurs notes tristes ou joyeuses, suivant les dispositions de leur âme.

Néanmoins, l'un d'eux, le Prussien, n'avait pas toujours mené cette vie d'épave. Il s'était fait soldat, et brave soldat encore, si l'on en croyait la superbe balafre qui faisait perpétuellement sourire sa joue gauche. A vingt-deux ans, il avait été forcé de quitter le service par une circonstance assez singulière, que, tout en fumant sa longue pipe, il me racontait un soir—ce qui veut dire que je m'en vais être assez indiscret pour vous la confier, out en vous

¹ Le violon de mon père est un instrument qui a dégingolé de père en fils, dans ma famille, depuis bientôt cent cinquante ans. De ses fréquentes chutes, il n'a gagné que de la douceur dans le ton et dans son jeu. Dernièrement, un officier anglais en offrait une somme assez ronde en guinées. Pas besoin d'ajouter que cette offre séduisante n'empêcha pas notre vieil ami d'être fidèle à son toit hospitalier. F. de St. M.

priant de ne pas trop vous désoler, car le capitaine nous a dit au dîner que nous arriverions bientôt à la Havane.

Mon ami le Prussien s'était engagé à 18 ans dans le régiment de Wézel. Cela, parce qu'il était né à Dusseldorf, jolie petite ville qui contient plusieurs chef-d'œuvres de peintres célèbres, et qui en outre, à cette époque, renfermait le plus gracieux corsage du monde, lequel corsage appartenait à une Hedwige quelconque. Hedwige avait un frère tombé à la conscription. Or, ce frère il fallait le sauver à tout prix, et la blonde Germaine fit croire au Prussien qu'elle l'aimerait un jour éperdument. Seulement, pour conquérir cet adverbe, il fallait s'engager. Le jour où mon ami se fit soldat ils étaient fiancés, et trois mois après, Hedwige était mariée à soncapitaine, qui avait su lui faire remarquer que des épaulettes d'or chatoyaient bien mieux au soleil que des épaulettes de laine verte. Le Prussien en fit une maladie de langueur qui lui valut plus d'un jour de cachot, grâce au capitaine, qui ne badinait pas du tout, paraît-il, sur les détails de discipline. Mais un jour, que, par une faveur toute spéciale, on ne lui avait donné que deux heures de boulet pour avoir été propriétaire, à l'inspection du matin, d'une tache sur sa tunique, il profita du moment où le capitaine prenait seul l'air du soir, pour lui causer une petite surprise, et lui dépêcher, entre la deuxième et la troisième côte, un léger coup de bayonnette. En échange, il attrapa au vol le coup de latte d'un hulan qui se promenait par là, ce qui ne l'empêcha pas de mettre au plus vite ses jambes à son cou, et de prendre une telle passion pour ce genre d'exercice, qu'il continue sa course par le monde depuis déjà près de quatorze ans.

— Et Hedwige, que devint-elle ?

— Che n'en sais rien, me répondit-il flegmatiquement, en aspirant une bouffée de tabac.

Les heures s'écoulaient assez agréablement, comme vous le voyez. Une seule occupation prenait toute mes journées, celle de trouver un petit coin du pont où il n'y eut pas trop de soleil. Une fois ce bonheur sous la main, les causeries arrivaient en foule. Déjà, le 17 août, nous entrions dans le *Gulf Stream*, et bientôt des averses torrentielles et quelques calmes plats nous annoncèrent l'approche du Tropique.¹

¹ Le *Gulf Stream*, écrit Bouillet dans son Dictionnaire de Géographie, est un grand courant de l'Océan Atlantique qui fait suite au courant Equinoxial. Il commence vers le canal des Bahamas, suit les côtes de l'Amérique du Nord jusqu'au Banc de Terre-Neuve, et se dirige alors directement à l'est vers l'Europe, où il se perd dans le courant des Tropiques. On le reconnaît à la température élevée de ses eaux, à leur couleur bleue et à leur forte salure.—*Note de l'auteur.*

Le 18, toute la journée, nous passâmes des balles de coton qui s'en allaient à la dérive. Notre curiosité était excitée au plus haut point, et à tout moment nous nous attendions à rencontrer le fameux croiseur confédéré l'*Alabama*, qui écumait alors ces parages. Notre capitaine en avait des contractions de cœur et fut presque poli ce jour-là ; heureusement, la vigie de grande hune ne signala rien. Le hardi corsaire s'était évanoui, ne laissant derrière lui que l'empreinte de son ongle, qui s'était amusé à échiffer ces blancs flocons de ouate sur lesquels plus d'un bon gros bourgeois avait basé ses rêves de fortune, le matin en allant à la Bourse, et que ballottaient maintenant solitaires les vagues de l'océan.

En revanche, si nous ne fûmes pas gratifiés de la visite du terrible écumeur de mer, nous vîmes, dans l'après-midi, un confrère pirate qui, pour se passer la fantaisie d'une navigation sous-marine, n'en était pas moins dangereuse. J'étais sur le tillac d'arrière, en train de me livrer à la grave occupation de regarder l'eau, lorsque j'aperçus des petits poissons d'une forme tout à fait singulière qui, depuis quelques minutes, faisaient le tour des flancs du navire. J'en étais réduit aux conjectures sur leur classification ictuologique, lorsque tout à coup mes yeux tombèrent sur un énorme requin précédé par quatre pilotes, se tenant mélancoliquement dans le remou que faisait le gouvernail, et me regardant avec ses petits yeux gris d'un air tout à fait sentimental. Prévenir le lieutenant Welch fut pour moi l'affaire d'une seconde, et deux minutes après, un grapin couvert d'un énorme morceau de lard pendait à l'arrière, comme invitation pressante de monter à bord. Mais après l'avoir flairé un instant, et fait ruisseler gracieusement au soleil les paillettes d'argent de son ventre blanc, exactement comme un chat qui joue avec un mulot—si j'avais le temps d'être naturaliste, je classerais le requin parmi les produits de la race féline—notre gaillard d'ami sentit la mèche et se cacha sous le dos d'une lame. Plus tard, je l'ai probablement rencontré parmi les myriades de ses camarades qui font république commune dans la rade de la Vera-Cruz, mais il ne jugea pas à propos de renouveler connaissance avec moi. Peut-être se souvenait-il du tour inoffensif que je voulais lui jouer !

Pour la première fois, depuis notre départ de New-York, la vigie signala terre à tribord. Nous étions au 25 août, et la langue de brisant qui s'allongeait à trois quarts de mille de nous s'appelait l'île d'Abaco, formant partie du groupe des Bahamas, ou des Lucayes. Située non loin de San Salvador, première terre découverte par Christophe Colomb, en Amérique, cette île est à peu près quatre fois aussi longue que l'île d'Orléans en bas de Québec ;

elle est à 125 pieds au-dessus du niveau de l'océan, et possède un joli phare que l'on aperçoit de fort loin, en mer. Quelques bouquets d'arbre disséminés servent à rompre la désolation et l'isolement qui semblent peser sur ses blancs récifs, rongés petit à petit par le monotone baiser de la vague. A l'une des extrémités de l'île se trouve un curieux rocher qui en est entièrement séparé, exactement de la forme et de la dimension d'une de ces tours que les officiers de génie désignent sous le nom de *martello*. Un peu plus loin, sur la terre ferme et tout près du phare, on aperçoit du pont de l'*Acmée* une espèce d'arche naturelle, dans le même genre mais plus grande que celle de Percé. Ces éboulements s'expliquent facilement, si j'en juge d'après la formation géologique du terrain, qui est calcaire et sédimentaire. L'île d'Abaco, vue de la mer, ressemble à un mausolé.

A une heure cette nuit, nous passons, toutes voiles dehors, devant la lumière rêveuse du phare d'Hermagoura, autre Bahama. La phosphorescence des vagues me fit flâner très tard sur le gaillard d'arrière, et quand, au matin, j'aperçus nos perroquets entièrement rasés par un grain, je me convainquis de la bonté de mon sommeil. Deux jours après cette légère avarie, nous laissions derrière nous, poussés par une tempête de vent de large, la longue chaîne de brisants nommés par les navigateurs "las Tortugas"—le Cayenne de nos voisins—et nous quittions les eaux vertes, mais peu profondes du canal des Bahamas—on voit le fond presque partout—pour courir des bordées dans le détroit de la Floride.

Ce détroit est tout parsemé d'écueils, et nous ne nous y avançons qu'avec précautions, toujours un quart de matelots sur le pont, se tenant prêt à manœuvrer au moindre danger. Quant aux passagers, ils ne s'occupaient qu'à varier leur paresse. Une moitié se livrait aux douceurs de la pêche à la ligne, prenant des poissons gros comme des saumons, que les Espagnols appelaient *baracouta*, pendant que les autres—j'étais du nombre—regardaient d'un air gourmand de dodues et bien grasses tortues de mer, passant nonchalemment endormies sur la crête des vagues, sans paraître se soucier le moins du monde des milliers de poissons volants qui se livraient, sur leurs têtes, à des études de voltige et d'aérostation.

Dans le canal de la Floride, vers cette époque de l'année, les vents sont ordinairement excellents pour la navigation du Golfe, et un midi que le second relevait le point, il répondit à un passager s'informant de notre position, que nous étions déjà par le travers de la Louisiane.

La Havane approchait et déjà le capitaine nous la promettait

depuis quelques jours, mais l'île de Cuba, cette reine des Antilles, paraissait se soucier fort peu de nous, car elle fuyait sans cesse devant la proue de l'*Acmée*. Ce ne fut que le 25 août que ses crêtes montagneuses, semblables à celles des Laurentides vues de Québec, eurent la complaisance de s'offrir à nos regards. Les côtes de l'île sont très-pittoresques avec leurs gracieuses touffes de palmiers et de cocotiers, qui s'élèvent çà et là autour des blanches haciendas des planteurs, et d'après l'apparence de ses falaises, elle doit être de formation calcaire. Vers neuf heures du matin, nous passions devant Matanzas, mais sans l'apercevoir, et nous traversions bientôt le tropique du Cancer qui se trouve entre cette dernière ville et la Havane, pour croiser toute la nuit devant le Morro, immense château qui défend l'entrée du port. Du golfe du Mexique où nous sommes depuis minuit, on n'aperçoit que le phare de la ville, dont la lumière mobile se distingue à 36 milles en mer, la lourde masse du château et quelques habitations qui se détachent sur le talus blanchâtre des falaises au sud de la baie.

Pour y entrer, il faut passer par un étroit goulet, flanqué de deux bastilles, le Morro et le Puntal. Lorsque ce canal est franchi, un port vaste et rempli de navires se déroule magiquement à nos yeux, encadré par les maisons bleues, jaunes, rouges ou blanches de la ville, à laquelle, certes, on ne donnerait pas sa population de deux cent mille âmes, grâce au terrain plat et marécageux sur lequel elle est assise, et qui ne la présente que par fragments aux yeux de l'étranger.

Une fois dans la ville, on est tout étonné de ne trouver, là où on s'attendait à rencontrer le goût, l'élégance et la propreté si vantés de la race créole, de lourdes maisons grillées, des rues sales et boueuses, et pas un monument digne d'être mentionné, à part le théâtre Tacon. Ce théâtre est peut-être un des plus beaux édifices publics de l'Amérique, et comme je ne suis pas très fort en architecture, je me contenterai de l'opinion d'un auteur célèbre sur les "Monuments modernes du Nouveau-Monde" :

"La structure, dit-il, en est svelte, gracieuse, admirablement adaptée au climat. L'air y circule librement partout. La salle est éblouissante de blancheur, comme celle de la Pergola à Florence. Au lieu d'être surchargée d'ornements qui alourdissent l'effet de l'ensemble, elle n'a que de légères dorures en parfaite harmonie avec son élégante simplicité."

En sortant du théâtre—on jouait, à quatre heures de l'après-midi, un des chefs-d'œuvres de la musique anglaise, la *Fille de Bohême*,

par Balfe, ¹ je fus émerveillé par la vue des volantes qui se rendaient en foule à la promenade, le Paseo. Posséder un jour, quand je me permettrai de devenir propriétaire, un hamac et une volante, voilà un des rêves de paresse que je caresse le plus ; et comme je ne suis pas encore égoïste, Dieu merci ! dans le cas où il prendrait à ceux qui me lisent cette légitime fantaisie, je m'en vais leur donner la description qu'un spirituel Français faisait de cette plume de colibri, de ce morceau de haschish échappé aux lèvres endormies de Monte Christo, et qui serait capable d'engourdir ou de rendre nonchalent l'homme le plus actif du monde, rien qu'à y rêver deux secondes.

“ Il n'y a pas d'équipage qui s'harmonise mieux que la volante avec le laisser-aller d'un climat énervant. On y est bercé comme dans un hamac, avec assez d'espace devant soi pour être plutôt couché qu'assis. Cette espèce de cabriolet ne verse jamais, ses roues, d'un diamètre énorme ¹ étant très-séparées l'une de l'autre. Trainée d'ordinaire par un seul cheval, qui, de plus, porte sur son dos le postillon nègre (*calesero*), la volante fend l'air comme une légère nacelle, sans faire éprouver le roulis de la disgracieuse *calesa* de Lima. On y ajoute un second cheval pour les courses à la campagne. La volante est à la Havane ce que la gondole est à Venise, le caïque à Constantiuople. En remplaçant ce curieux et commode véhicule par quelque innovation européenne, la Havane perdrait sa plus piquante originalité. Vive la volante ! *Farniente* des Italiens, *Keff* des Turcs, doux repos de l'âme momentanément dégagée de tous les soins terrestres, où goûte-t-on mieux cette sensation de l'horizontale que dans une volante ? ”

Pendant que la plupart des passagers s'en vont au Paseo respirer la brise du soir ou entendre la musique du régiment espagnol, je profite de ce moment de solitude pour entrer à la cathédrale, et visiter le simple monument qui couvre les restes de Christophe Colomb.

¹ Une de mes amies, qui joint à cette bonne qualité celle d'être excellente musicienne, me disait, l'autre jour, que la musique anglaise était peut-être celle dont les notes se pliaient le plus à la mélancolie et à la douce rêverie de la romance. Cette remarque est vraie, et bien que je ne sois qu'un très-modeste amateur, je ne connais rien de plus poétiquement rêveur que les notes des romances : “ Would I were with thee !— Her bright smile hunts me still — Home sweet home—Katleen Mavourneen.” N'est-il pas singulier qu'après tant de jolies et harmonieuses balades, éparpillées sur les pianos ouverts de nos salons, par la musique anglaise, elle n'ait encore produit que deux bons compositeurs, Balfe et Flotow ? F. de St. M.

¹ Six à sept pieds.

Un méchant buste qui n'a pas même le mérite de lui ressembler et les trois mauvais vers suivants :

“ O restos y imagen del gran Colon !
 “ Mil siglos durad guardados en la urna
 “ Y en la remembrancia dé nuestra nacion.”

indiquent seuls le lieu où repose enfin celui qui a commis l'énorme crime d'avoir eu du génie. ¹

A cinq heures le lendemain soir, nous devons, de par ordre, être tous rendus à bord. Pas un seul ne manquait à l'appel, et une demi-heure après nous cinglions vers la Baie de Campêche, avec un vent favorable. Nous laissons la capitale de Cuba, toute inondée par les rayons du soleil couchant, et je ne sais si le pur Havane que j'avais aux lèvres ce soir-là contribuait à donner des teintes roses à tout ce que je voyais, mais je n'ai jamais rien contemplé de si beau que cette lumière diaphane, noyant dans sa transparence les faubourgs de la ville, après être venue se jouer sur les murs blancs des haciendas, et finissant par mourir au loin, dans les petits villages qui couronnent les versants montagneux de l'île.

Peut-être, me dira-t-on, le cigare y était-il pour beaucoup. Mais si l'on voulait me rendre les chauds rayons que le soleil des tropiques avait ce soir-là, et me permettre de humer encore, pendant cinq minutes seulement, le bout parfumé de tabac que j'ai jeté à la mer, je me sentirais les dispositions d'admirer tout, même les joues d'ébène d'une dame de la cour du Monomotapa ou d'une des cousines du bon roi de Dahomey. De grâce, n'allez pas déduire de là que je veuille poser en négrophile, mais j'avais tout simplement envie de vous amener à me dire : “ Eve était-elle blanche ou noire ? ” Voilà un joli problème que l'on n'a pas encore eu l'idée de discuter, et je proposerai un prix pour sa solution, le jour où je ferai un héritage.

Le reste de la traversée n'offrit rien de remarquable, à part quelques gros vents que nous remassâmes par-ci par-là dans le Golfe, et un énorme thon de 80 livres que nous eûmes la bonne fortune de pêcher. Le 2 septembre nous n'étions plus qu'à 40 milles de la

¹ Voici, d'après un biographe de Christophe Colomb, la liste des pègrinations que ses restes ont eus à subir depuis sa mort :

Enterré d'abord dans le couvent de Saint-François à Valladolid, il fut transporté en 1513 dans le couvent de les Cuevas à Séville. Enlevé de là en 1536, il traversa la mer pour trouver un long repos dans la cathédrale de San Domingo, où il resta jusqu'en 1755. A cette époque, l'Espagne ayant cédé à la république française sa part de droits sur l'ancienne Hispaniola, les précieuses reliques furent encore démenagées et arrivèrent à la Havane.

Vera-Cruz, et nous croyions y arriver le soir même, mais nous comptions sans une tempête qui fit faire le tour à la rose des vents en vingt-quatre heures, et nous jeta vis-à-vis les côtes de Sisal, dans le Yucatan. Pendant trois jours nous croisâmes au fond de la baie, et ce ne fut que le 5 septembre que nous pûmes apercevoir, dans la brume du soir, les clochers et les minarets de la Vera-Cruz.

A huit heures nous mouillions à une quinzaine d'encablures du fort de San Juan de Ulloa, et après avoir prêté l'oreille à un concert d'adieu que nous donnaient nos amis les Allemands, j'allai m'asseoir tout rêveur près du gouvernail, regardant les lumières de la ville s'éteindre une à une, et me demandant quelles étaient les destinées que Dieu me réservait dans cet immense Empire du Mexique. Longtemps je restai plongé dans ce tête-à-tête avec moi-même, et quand je regagnai, pour la dernière fois, la pauvre cellule où j'avais dépensé vingt-cinq jours de mon existence, le cri "Sentinel, alerta !" des soldats Mexicains en faction au fort, et le sifflet de quart du contre-maître d'équipage, m'annonça qu'il était trois heures du matin.

Tout le monde dormait. Je crus prudent de suivre leur exemple, et mes rêves habitués déjà à la discipline du service, emboîtèrent le pas derrière leur caporal d'escouade.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(A continuer.)

DISCOURS SUR L'EMPRUNT ROMAIN. ¹

Messeigneurs, Messieurs et Mesdames,

En prenant la parole ce soir au nom de l'*Union Catholique*, je crois qu'il est de mon devoir de dire combien cette société se sent honorée de voir, dans cette immense enceinte, une assemblée aussi nombreuse d'illustres prélats, de vénérables prêtres et de citoyens distingués. Cependant, il n'y a rien dans ce grand concours de personnes qui doive nous étonner : les œuvres de la religion sont toujours bien accueillies à Montréal. Aussi, comment les citoyens de cette ville, si catholique, auraient-ils pu rester indifférents, lorsqu'ils voient au milieu d'eux, pour les encourager et les applaudir, plusieurs princes de l'Eglise, venus des extrémités lointaines de ce continent ; lorsque surtout il s'agit d'une œuvre si digne de leur piété et de leur générosité ?

Quant à moi, appelé à exposer le sujet de cette brillante réunion, je serais tout-à-fait incapable de remplir le rôle honorable qu'on m'a donné, si je ne savais que toutes vos sympathies sont connues d'avance en faveur de la question dont je veux vous entretenir, en faveur de la grande question du jour, l'œuvre de la défense et de l'affermissement du Saint-Siège par le moyen de l'emprunt romain. Vos convictions, je le sais, n'ont pas besoin de mes paroles pour être touchées ; seulement, je me considérerai heureux si je puis ne pas les invoquer en vain.

Il n'est personne dans cette honorable assemblée qui ne sache que le Souverain Pontife, par une violence injuste, contre le droit des nations, contre le sentiment de la plus simple équité, a été

¹ Ce discours a été prononcé à une séance publique donnée dans la salle académique du Collège Ste. Marie, à Montréal, le 24 de ce mois, devant Nos Seigneurs les évêques des Montagnes-Rocheuses, de Montréal, d'Ottawa et de St. Hyacinthe, et un concours considérable de citoyens. (*Note de la Direction.*)

dépouillé, après la plus héroïque résistance, de quinze provinces formant les trois quarts du royaume que le St. Siège possédait depuis des siècles, avec les meilleurs titres possibles et pour le bonheur de ses sujets. Le Pape, incapable d'admettre la doctrine absurde et fautive des faits accomplis, n'a pas voulu reconnaître la légitimité de la conquête du Piémont ; et, comme sa conscience le lui ordonnait, il a continué et il continue encore de revendiquer cette partie du patrimoine de St. Pierre qu'on lui a enlevée et qu'il avait juré sur le tombeau des apôtres de toujours conserver et de toujours défendre. On comprend facilement dans quelle désorganisation les finances du St. Siège ont été mises par la perte de la plus grande partie de ses Etats. En effet, la part des quinze provinces annexées au Piémont dans la dette des Etats Pontificaux était de 19 millions de francs ; les cinq provinces qui restent au St. Siège ne produisent un revenu que de 28 millions ; ce qui laisse seulement neuf millions environ pour les dépenses courantes et le service de l'intérêt sur la dette. Malgré une diminution aussi considérable dans ses ressources, le Pape n'a pas cessé de payer intégralement les intérêts de la dette publique qui pesait sur tous ses Etats, tant sur ceux qu'on lui a enlevés que sur ceux qu'il a gardés. Quelle admirable et délicate appréciation de la justice ! Où sont les gouvernements, de nos jours, qui pousseraient jusqu'à cette scrupuleuse exactitude l'exécution de leurs obligations ? Je vous prie de noter ce fait en passant ; il sera de nature à vous donner une grande confiance dans le gouvernement pontifical pour les choses dont j'aurai bientôt l'honneur de vous entretenir.

Pendant, le St. Père, continuant de solder la dette d'Etats qui, de fait, ne lui appartenaient plus, et qui, par conséquent, ne contribuaient en rien à lui procurer les ressources qui lui devenaient chaque jour de plus en plus nécessaires, se trouva bientôt placé dans une position non-seulement injuste, mais tout-à-fait anormale, dont le premier résultat fut d'épuiser les finances du St. Siège. En effet, en référant aux statistiques officielles, on trouve que chaque année les recettes du trésor pontifical ont laissé sur les dépenses un déficit, qui a toujours été en augmentant ; parce que, dans le même temps que le Pape payait la dette des quinze provinces dont les revenus allaient au trésor du Piémont, il était obligé d'organiser une armée pour la défense du patrimoine apostolique et de se préparer à l'éventualité menaçante où la France lui ôterait sa protection.

En 1857, le trésor pontifical était dans un état plus florissant que celui d'aucun pays de l'Europe, et, à la veille des annexions, il

y avait dans la caisse un excédant en faveur des recettes. Mais en 1859, grâce aux conquêtes du Piémont, les choses ont changé; les revenus ont diminué des trois-quarts et les dépenses, au contraire, ont augmenté considérablement. Il y a eu un déficit croissant chaque année, qu'il a fallu combler. En 1859, ce déficit était de 12 millions; en 1860, de 32 millions; en 1861, de 22 millions; en 1862, de 25 millions; en 1863, de 26 millions; en 1864, de 29 millions, et en 1865, de 34 millions. Ce qui fait en sept ans un déficit de plus de 184 millions, que les cinq petites provinces laissées au Saint Père étaient complètement incapables de payer et qui n'a pu être soldé que par des moyens extraordinaires. Eh! bien, Messieurs, admirons la fidélité du Saint-Siège à remplir ses obligations, et que cette scrupuleuse fidélité dans le passé soit un gage de celle qu'il montrera dans l'avenir; les 184 millions ont été payés intégralement avec la plus grande exactitude, par des emprunts accueillis avec une confiance inaltérable sur les marchés européens, par les plus célèbres banquiers: et, en second lieu, au moyen du denier de St. Pierre, envoyé par l'univers catholique tout entier.

Cette injustice, Messieurs, a duré pendant sept ans en face de la civilisation européenne, et en plein 19^e siècle. Enfin, le gouvernement français s'est ému et il a offert son intervention officieuse auprès du Piémont pour opérer la liquidation d'une partie de la dette du Saint-Siège et la placer à la charge du royaume italien. Des négociations, auxquelles naturellement le Pape reste tout-à-fait étranger, sont actuellement pendantes entre les deux gouvernements de France et d'Italie. Il n'est pas possible qu'une question dans laquelle la justice est aussi évidente, ne reçoive pas une solution conforme aux intérêts du Saint-Siège. Cependant, afin d'assurer, pendant ces négociations, au trésor pontifical une complète indépendance, Sa Sainteté le pape Pie IX, par acte apostolique du 11 avril 1866, a décrété l'émission par souscription d'un emprunt qui est maintenant offert au public. C'est de cet emprunt, appelé emprunt romain, dont je veux vous entretenir ce soir.

Cet emprunt peut se considérer à deux points de vue différents: premièrement, comme opération financière offrant d'abord plus ou moins de sécurité, et ensuite plus ou moins de profits aux porteurs des titres;—et en second lieu, comme bonne œuvre, comme action extrêmement louable, dans laquelle les catholiques du monde entier vont s'unir pour alléger la douleur du Saint-Père en lui présentant un témoignage efficace de leurs sympathies et de leur amour. Ces deux idées formeront la division naturelle de ce discours; elles sont assez importantes, le sujet que je traite est assez intéressant, pour que j'ose solliciter votre bienveillante attention.

Le résumé que j'ai fait des événements qui ont produit la situation actuelle du Saint-Siège a dû vous faire comprendre, Messieurs, que l'état précaire dans lequel il est plongé n'est dû qu'à une seule cause, à la révolution. C'est la révolution, personnifiée dans le Piémont, qui a dépouillé le roi de Naples ; c'est la révolution qui, après avoir promené la torche incendiaire de l'anarchie et du désordre dans la plupart des pays de l'Europe, dirige aujourd'hui tous ses efforts contre le trône pontifical, seul et unique rempart du droit, de la justice et de la liberté des peuples. Si le Pape disparaissait de l'Europe, les nations tomberaient sous le régime ténébreux des sociétés secrètes, sous l'action humiliante des religions nationales ; il n'y aurait plus personne dans le monde pour revendiquer les droits du faible et de l'innocent, personne pour protester contre les empiètements du plus fort, contre la doctrine des faits accomplis, contre l'apothéose du succès. Le Pape est donc nécessaire dans l'équilibre des forces humaines ; il est nécessaire comme chef de l'Eglise catholique, il est aussi nécessaire comme roi temporel.

Le Pape le sait et le comprend, puisqu'au moment où il perd l'appui matériel de la France, pour retomber plus que jamais et uniquement dans les bras de Dieu, il fait un appel solennel au monde entier, aux ressources financières de tous ceux qui ont confiance dans la vitalité du principe catholique. Comment pourrait-il demander à emprunter, s'il ne savait qu'il pourra rendre ?

Considérons un instant, Messieurs, le beau spectacle, que nous présente le Pape parlant à l'univers. N'y a-t-il pas quelque chose de grand et de sublime dans cette idée, et ne devons-nous pas admirer la puissance de cette religion qui peut compter ses enfants parmi les nations dispersées dans les cinq parties du monde ? Le catholicisme seul a le pouvoir de produire cette union admirable, parce que seul il est universel. Cependant, Messieurs, ce n'est pas un spectacle moins beau que l'enthousiasme avec lequel dans l'univers entier on a répondu à l'appel du Saint-Père ; et l'empressement avec lequel on a justifié la confiance du Souverain Pontife est réellement digne de la cause qui l'a provoqué. Partout, du midi au septentrion, du levant au couchant, le peuple tout entier, rappelant les beaux temps de l'église primitive, a placé sa fortune, ses économies aux pieds du successeur des apôtres. Le onze juin, en France, on avait souscrit vingt-deux millions de francs ; à New-York, dans une seule semaine, plus de \$71,000 furent pris dans l'emprunt romain. De toutes parts, on a vu le plus noble enthousiasme dans les populations, heureuses d'apporter un soulagement aux douleurs du Saint-Père. Des personnes de tout âge, de tout sexe et de toutes conditions, des évêques de riches diocèses et de pauvres prêtres de

campagne, des pères de famille et des jeunes gens, des hommes de loi, des paysans, des juges et même des jeunes filles; de tous les pays, depuis les rives glacées de Terre-Neuve jusqu'aux riches contrées que baigne l'Océan Pacifique; depuis le fond de l'Asie jusqu'à la capitale du monde civilisé; tous ont offert le fruit de leurs épargnes pour aider le Souverain Pontife dans ses combats. On a vu un pauvre prêtre, aux Etats-Unis, vendre la petite maison qu'il possédait et convertir le produit en titres de l'emprunt romain; on a vu un père de famille en prendre au nom de chacun de ses cinq enfants, qui ainsi, avant même d'avoir la responsabilité de leurs actions, auront déjà participé, dans la personne de leur père, au soutien du pouvoir temporel du Pape. Quel grand exemple de religion et de dévouement pour ces enfants! quels fruits précieux de bonheur et de douces jouissances un tel père ne devra-t-il pas recueillir d'enfants formés par de telles leçons!

Ces faits ne sont pas isolés; dans toutes les parties du monde, les feuilles publiques nous racontent de pareils traits de foi et d'édification. Oui, Messieurs, s'il y a beaucoup de crimes et d'impiété dans l'univers, il y a aussi beaucoup de religion, et le spectacle qui nous est présenté aujourd'hui doit nous pénétrer d'admiration pour la puissance des institutions catholiques, qui sont encore si grandes et si fermes après dix-neuf siècles de persécutions, de luttes et de combats sans cesse renouvelés. Non, le catholicisme n'a pas fait son temps; non, il n'est pas mort; il est encore aussi vif, aussi fort, aussi jeune et aussi actif qu'au premier jour. C'est la remarque que faisait récemment un journal protestant¹, en disant, dans un élan de sincérité impossible à maîtriser, que l'Eglise catholique est une des puissances temporelles les plus fermement établies sur la terre. Tandis que nous voyons toutes les autres religions s'en aller par le monde, se divisant et se subdivisant sans cesse, et arriver enfin aux limites du fractionnement dans le rationalisme ou les théories individuelles, le catholicisme, lui, au contraire, s'avance majestueusement dans l'histoire toujours un, toujours le même, entraînant tout sur son passage et ralliant les hommes et les peuples dans son admirable unité. L'unité depuis dix-neuf siècles et entre 220 millions d'hommes, n'est-ce pas là un prodige que Dieu seul a pu opérer? Nous devons être heureux, Messieurs, d'avoir vécu assez longtemps pour voir ce beau spectacle d'unité que le Pape offre aujourd'hui au monde; pour contempler un exemple de cette forte organisation qui fait de la religion catholique une puissance vraiment inébranlable. Serait-il dit que nous resterions froids

¹ *The Stockholder*, 7 août 1866.

en face d'un spectacle aussi émouvant ; que nous n'irions pas contribuer à l'œuvre de l'univers catholique ? Serait-il vrai que nous ne comprenons pas l'importance qu'il y a d'opposer à la révolution, la protestation forte, unanime, de 220 millions de catholiques, et d'ajouter notre voix à toutes ces voix énergiques ?—Non, en ma qualité de Canadien, j'ose me flatter que mon pays, que mes concitoyens ne resteront pas en arrière dans cette occasion solennelle. Si jamais ils ont dû montrer leur générosité et leur dévouement pour l'Eglise, c'est bien dans cette circonstance où, s'unissant à leurs frères de tous les pays de l'univers, ils apporteront leur concours au soutien et à la défense du Saint-Siège. Il ne faut pas que des hommes unis par les mêmes principes religieux, dans la poursuite d'un même but, se rencontrent uniquement dans l'enceinte du temple ; il convient qu'ils travaillent ensemble dans toutes les entreprises qui intéressent leur foi et leur bonheur.

J'ai dit, Messieurs, que l'emprunt romain était une bonne œuvre. Qui peut en douter en voyant l'enthousiasme avec lequel les catholiques l'ont accueilli ? Qui peut en douter lorsqu'il est sanctionné par le Pape, et que tous les archevêques, les évêques et les prêtres sont à la tête du mouvement ? Qui peut en douter, surtout, lorsqu'on sait que cet emprunt a pour but de protéger l'indépendance du Saint Siège, de lui faire une situation financière plus heureuse, en un mot, de consolider le pouvoir temporel du Pape ? Or, Messieurs, le pouvoir temporel, dans les circonstances actuelles, est nécessaire à l'Eglise ; le Souverain-Pontife et les évêques du monde entier l'ont déclaré, et nous devons les croire.

“ Nous reconnaissons, ont dit les vénérables prélats ¹, que la souveraineté temporelle du Saint-Siège est une nécessité, et qu'elle a été établie par un dessein manifeste de la Providence divine ; nous n'hésitons pas à déclarer que, dans l'état présent des choses humaines, cette souveraineté temporelle est absolument requise pour le bien de l'Eglise et pour le libre gouvernement des âmes. Il fallait assurément que le Pontife romain, chef de toute l'Eglise, ne fût ni le sujet ni même l'hôte d'aucun prince, mais qu'assis sur son trône et maître dans son domaine et son propre royaume, il ne reconnût de droit que le sien, et pût, dans une noble, paisible et douce liberté, protéger la foi catholique, défendre, régir et gouverner toute la république chrétienne.”

Par conséquent, Messieurs, travailler au soutien, à la défense de la souveraineté temporelle, c'est, dans une certaine mesure, contri-

¹ Déclaration des évêques réunis à Rome en 1862.

buer à la protection, à l'affermissement de l'Eglise elle-même, de notre religion, la seule vraie et la seule divine.

Ne sortons pas de cette idée, Messieurs ; elle contient en germe tous les motifs qui militent en faveur de l'emprunt romain. Il faut que le Pape soit indépendant, il faut qu'il soit chez lui, a dit le grand Napoléon, dans un moment de sincérité. Nous ne nous soumettrions que difficilement à son pouvoir si, au lieu d'être à Rome, il était à Paris, à Vienne, à Madrid ou ailleurs. Sujet d'un roi étranger, il partagerait peut-être avec le chef de l'Etat le gouvernement de la religion nationale ; mais comment pourrait-il commander aux nations étrangères, et pensez-vous que celles-ci lui obéiraient bien volontiers ? Non, encore une fois, il ne convient pas que le Pape soit sujet ; son indépendance serait menacée, son autorité sur deux cent vingt millions de chrétiens serait nominale : il faut donc qu'il soit roi.

Il l'a toujours été depuis que la religion catholique est établie ; il était roi, à Rome, alors que les empereurs, comme poussés par une force inconnue, s'éloignaient de la capitale du monde, et allaient bâtir leurs palais sur les rives du Bosphore, abandonnant Rome et le monde civilisé à la protection du Saint-Siège. Les Papes ont été rois surtout depuis le grand homme par excellence, depuis Charlemagne ; ils l'ont toujours été après lui. Serait-ce au moment où leur pouvoir est plus nécessaire que jamais dans la société, après une manifestation aussi évidente des desseins de la Providence ; serait-ce après quinze siècles de royauté, de gloire, de bienfaits et de services de tous genres rendus à la civilisation, aux arts, aux sciences, au genre humain tout entier, qu'ils descendraient d'un trône aussi légitime et aussi brillant?... et pour faire place à qui ? à un excommunié, à un instrument des sociétés secrètes, au héros de la révolution ! Quelle petite figure ferait le roi du Piémont, quelle chétive apparence il aurait sur ce grand trône qui, après avoir porté les empereurs de l'empire du monde, a servi de piédestal pendant quinze siècles au chef de deux cent vingt millions de catholiques ! Quelle honte pour ce trône et quelle chute pour Rome !

Non, Messieurs, il n'en sera pas ainsi ; le pouvoir temporel du Pape subsistera malgré tous les efforts de l'enfer. Une révolution, une émeute, pourraient peut-être chasser un instant le Pape de ses Etats ; mais bientôt il y reviendrait porté sur le flot populaire, rappelé par l'amour de ses sujets, ramené par l'Europe elle-même pour combler le vide immense que laisserait son départ dans l'équilibre des nations. Bien des orages se sont déjà déchainés contre le trône de St. Pierre ; mais ces orages se sont toujours dissipés, et le calme

les a suivis. Une tempête plus terrible que les autres semble aujourd'hui menacer le siège inébranlable de la vérité. Les secours humains se sont évanouis ; la protection de la France va se retirer ; la catholique Autriche a été vaincue ; la Pologne de Sobieski n'existe plus ; l'Espagne lutte péniblement contre l'élément révolutionnaire ; tous les anciens amis, tous les vieux défenseurs du trône pontifical, combattant contre l'anarchie qui les menace, paraissent incapables de donner à la papauté les secours accoutumés. D'un autre côté, les sociétés secrètes, les passions populaires, l'impiété, la révolution livrent assaut de toutes parts à l'Eglise, et les meilleurs catholiques tremblent sur l'issue de cette lutte gigantesque. En est-ce donc fini de la religion ? Non, Messieurs ; Dieu veut que cette tempête soit encore un triomphe pour la catholicité ; il veut associer les catholiques du monde entier à cette grande victoire ; il a résolu d'opposer aux clameurs désordonnées des impies la voix puissante de deux cent vingt millions d'hommes. L'emprunt romain est le moyen que Dieu, parlant par la voix du Saint-Père, a voulu employer pour unir dans une même action le concours généreux de tous ses enfants. Oui, Messieurs, l'emprunt romain aidera puissamment à dissiper l'orage qui menace le Saint-Siège, à donner à la justice, à la vérité et au bon droit, le triomphe qui doit combler de joie nos cœurs catholiques. Contribuons donc, dans la mesure de nos forces, au succès d'une œuvre aussi grande et aussi juste ; contribuons-y de toute la plénitude de nos moyens. Du reste, Messieurs, ce concours est facile ; on ne vous demande aucun sacrifice ; il ne s'agit pas d'une aumône, mais d'un simple prêt, offrant autant, sinon plus de garanties que les transactions financières que vous êtes souvent appelés à faire.

Je dis, Messieurs, que l'emprunt pontifical est une affaire avantageuse, qui est accompagnée de toute la sûreté possible. Quelques courtes réflexions vous persuaderont facilement de cette vérité.

Le décret pontifical du 11 avril dernier a ordonné l'émission d'un emprunt de soixante millions de francs, offert au monde entier, par obligations de cinq cents francs ou cent piastres chaque, portant cinq pour cent d'intérêt annuel. Cependant, en considération de l'état actuel des affaires monétaires qui, dans tous les pays, sont extrêmement gênées, le gouvernement pontifical a voulu assurer aux prêteurs un bénéfice assez grand pour leur procurer un placement vraiment avantageux, tout en faisant une bonne œuvre. Aussi, il ne demande, par chaque obligation de cent piastres, que le versement de soixante-six piastres en or ; or l'intérêt de cinq pour cent sur soixante-six donne plus de sept et demi de revenu annuel. Ces intérêts seront payables en or, semi-annuellement, chez les agents préposés à cet

effet. Vous savez, Messieurs, qu'un honorable et riche citoyen de cette ville, M. Alfred LaRocque, est l'agent chargé à Montréal de recevoir les prêts, de donner les titres et de payer les rentes. Ainsi que je l'ai dit, ces titres rapporteront environ sept et demi pour cent par an. Un intérêt aussi élevé, appuyé sur la garantie d'un gouvernement aussi fidèle à remplir ses obligations que l'est le Saint-Siège, est certainement très-profitable, et c'est la pensée sur laquelle je veux maintenant attirer votre attention.

Les avantages offerts par une transaction financière quelconque, comme un prêt d'argent, s'estiment en raison, non-seulement du profit annuel qu'elle peut rapporter, mais aussi d'après le risque plus ou moins grand qui l'accompagne. Un placement à douze pour cent peut quelquefois être beaucoup moins avantageux qu'un placement à un intérêt moindre, si le risque et les dangers qui accompagnent le premier sont si grands qu'on peut avoir raison de craindre la perte totale de son capital. D'un autre côté, une opération ne donnant qu'un revenu de quatre, cinq ou six pour cent, peut quelquefois être considérée comme très-profitable, si elle offre toutes les garanties de sécurité, de stabilité et de durée que les affaires financières les mieux conduites peuvent promettre. D'après cette règle, qui est certaine, pour estimer avec justesse la valeur d'une affaire d'argent, il n'est pas suffisant de considérer la rente annuelle qu'elle peut donner, il faut aussi examiner le degré de sécurité qu'elle offre.

Appliquons ces principes au sujet qui nous occupe et voyons si l'emprunt romain présente quelques avantages aux porteurs des titres.

Comme je l'ai dit, les obligations romaines rapporteront aux prêteurs un revenu net de plus de sept et demi par cent, ou, pour parler avec la dernière exactitude, de sept $\frac{57}{100}$ pour cent, par an. Quelque soit le risque qui accompagne l'opération—et il faut admettre de prime abord que ce risque ne saurait être grand, puisque les obligations sont appuyées sur la garantie d'un gouvernement qui a toujours fait honneur à son nom—mais enfin, quelque soit ce risque, assurément un intérêt bien convenable est offert en échange. Si maintenant on compare cette rente avec celle accordée, soit par les nations les plus riches et les plus florissantes, soit par les pays offrant le plus d'instabilité et le plus d'incertitude sur leur avenir, nous verrons que le gouvernement pontifical, appuyé sur les plus grandes garanties de durée et de solvabilité, offre à ses prêteurs un intérêt que les peuples les plus agités et les moins stables osent à peine accorder. Par là, nous serons persuadés que l'intérêt de sept et demi pour cent est réellement fort élevé.

Les débetures de l'Angleterre ne rapportent que trois à quatre pour cent ; il est vrai qu'elles sont considérées comme les plus sûres de l'univers ; mais aussi, en échange de cette sécurité, elles ne donnent qu'un intérêt bien limité. Le revenu ordinaire des obligations hypothécaires est de six à huit par cent ; le prêt romain rapportera presque autant que le maximum de cet intérêt. Assurément, la garantie du gouvernement pontifical vaut la sûreté de la plupart des hypothèques, exposées à tous les cas fortuits, aux incendies, aux fraudes des débiteurs malhonnêtes. Je ne mets pas en ligne de compte le trouble et les préoccupations qu'il faut se donner, les faux frais qu'il faut souvent faire pour protéger ses droits et assurer le service de ses intérêts. De plus, nos banques, qui sont toutes si florissantes, accordent à leurs actionnaires des dividendes variant de six à huit par cent. Si on réfléchit aux risques assez grands et à la grave responsabilité qui incomberaient aux actionnaires d'une banque, dans le cas où cette institution, soumise nécessairement à tous les dangers et à toutes les incertitudes du commerce, deviendrait en faillite, on admettra que même l'intérêt de huit par cent est à peine suffisant pour compenser les risques et donner un profit légitime aux porteurs des titres. D'un autre côté, tout le monde admettra que la sûreté du gouvernement pontifical, que la garantie de la catholicité toute entière, est beaucoup plus grande que celle que peuvent nous donner nos banques, et cela sans être exposée aux risques du commerce, et sans soumettre les porteurs des titres à la moindre responsabilité, ou au plus léger trouble. Cependant, l'emprunt romain devra donner un bénéfice égal, moins une fraction, aux revenus les plus considérables de nos banques ; celles-ci donnent en effet, au plus, huit pour cent, et les obligations romaines donneront sept et $\frac{57}{100}$ par cent. Ces actions ne rapporteront donc que $\frac{43}{100}$ par cent de moins que nos meilleurs banques ; fraction insignifiante, et cela avec une sûreté considérée sur tous les marchés européens comme étant de première classe.

Voyez, de plus, les Etats-Unis ; qui niera que ce pays, accablé d'une dette énorme, peuplé de populations hétérogènes, divisé par des partis toujours en lutte acharnée les uns contre les autres, sortant d'une guerre civile de quatre ans, et à la veille peut-être d'une autre plus terrible encore ; ce pays, dis-je, offre beaucoup moins de sécurité que le gouvernement pontifical établi depuis au-delà de mille ans et appuyé sur les vœux de deux cent vingt millions de catholiques. Cependant, aux Etats-Unis, les débetures portent des intérêts qui varient de cinq à sept par cent, et à ce prix, il y en a des millions et des millions répandus dans

la nation. Il est certain pourtant qu'elles offrent un risque assez grand.

Je crois, Messieurs, que jusqu'ici j'ai réussi à établir une chose, c'est que l'emprunt romain offre un bénéfice convenable et suffisant, dans l'ordre ordinaire des choses, s'il y a probabilité que les intérêts seront servis régulièrement. Mais, puisqu'il en est ainsi, évidemment vous admettez que, s'il y a certitude morale que le gouvernement pontifical remplira fidèlement ses obligations, alors l'intérêt qu'il offre n'est plus un bénéfice ordinaire ; c'est un bénéfice extraordinaire, que tous ceux ayant des fonds en disponibilité doivent s'empressement de saisir. Eh bien ! Messieurs, je n'hésite pas à l'affirmer, et j'espère pouvoir vous en convaincre : non-seulement il est très-probable que le Saint-Siège remplira ses obligations, mais cela est moralement certain ; cela est aussi certain qu'il est possible à l'homme d'être certain de l'exécution d'une convention, contractée dans les meilleures conditions et avec toute la prudence possibles.

Nous l'avons vu, le Souverain Pontife jusqu'ici a toujours fait honneur aux charges de son gouvernement. Ce n'est pas la première fois qu'il emprunte, et jamais on n'a pu lui reprocher d'avoir manqué à la scrupuleuse et fidèle exécution de ses engagements ; au contraire, il a poussé, comme je l'ai fait voir, jusqu'à la dernière limite, ce religieux respect des conventions. Quelle confiance cela ne doit-il pas nous donner pour l'avenir ! En sept ans, depuis 1859 jusqu'en 1865, avec un territoire de quelques lieues, avec un peuple d'environ un million, presque sans ressources, il a payé une dette de cent quatre vingt-quatre millions, pesant en partie sur des provinces dont il n'avait plus la jouissance. Il a obtenu un résultat aussi étonnant au moyen d'emprunts qui ont été acceptés par les premiers banquiers du monde, par les Rotschild, les Edward Blount ; par ces hommes qui sont à la tête de la finance en Europe, et dont les noms sont une garantie inestimable en faveur de la sûreté des opérations dont ils se chargent. Chose remarquable, pendant que les titres de Victor-Emmanuel, le ravisseur de l'Eglise, étaient offerts au rabais sur tous les marchés européens et refusés par les meilleurs banquiers, on a vu le plus grand financier du monde entier, le prêteur des rois et le roi des prêteurs, accueillir avec empressement l'émission du Saint-Siège de 1864. N'était-ce pas montrer la plus grande confiance dans la solvabilité et les ressources du gouvernement pontifical ? Nous ne devons pas nous croire plus sages et plus prudents que ces princes de la finance ; nous ne devons pas exiger plus de garanties en plaçant quelques piastres là où ces hommes n'ont pas hésité à risquer des millions.

Mais j'entends formuler une objection qui peut effrayer certaines personnes, et qui, je le sais, a empêché bien des bonnes âmes de suivre les inspirations charitables et pieuses de leur cœur. Si une révolution renversait le pouvoir temporel, et si le Pape, dépouillé de ses Etats, était réduit à s'enfuir en exil, devenu sujet de l'empereur d'Autriche, de la reine d'Espagne, ou de tout autre gouvernement catholique, comment pourrait-il payer une dette aussi considérable ? Un roi, un gouvernement, quelque faible qu'il soit, a toujours des ressources que n'a pas un particulier ; par conséquent, le Pape, spolié de son royaume, pourrait-il faire honneur à une obligation de soixante millions ? Oui, Messieurs, il le pourrait.

En effet, quels que soient les efforts de la révolution, quel que soit le pouvoir du démon et des sociétés secrètes, il est certain, et comme catholiques, nous ne pouvons en douter, il est certain que l'Eglise résistera jusqu'à la fin des temps aux portes de l'enfer, et qu'elle aura toujours à sa tête un successeur de St. Pierre, le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ. Vous voulez supposer que pendant quelques années, le Pape sera privé de ses Etats ; mettons les choses au pire ; supposons, contre toute possibilité, par un concours inexplicable de circonstances, par le consentement unanime de toutes les puissances catholiques ; supposons le Pape dépouillé à jamais de son gouvernement et de son titre de roi. Eh bien ! n'est-il pas vrai qu'il sera toujours le Pape, qu'il restera toujours le chef de l'Eglise catholique, le pasteur de deux cent vingt millions de chrétiens ? Et pensez-vous un instant que ces deux cent vingt millions de catholiques auront tellement perdu tout amour et tout respect pour leur père, en le voyant faible et opprimé, pauvre et exilé, qu'ils ne lui fourniraient pas les moyens de payer une dette d'honneur ? Pensez-vous qu'ils donneraient aux impies, aux révolutionnaires, aux ennemis de tout ordre social, l'occasion de dire du Vicaire de Jésus-Christ : " Il avait formé une obligation et il a manqué à l'accomplissement de son obligation ? " Non, Messieurs, aucun de nous ne permettrait la réalisation d'un aussi pénible reproche ; l'univers catholique tout entier se lèverait comme un seul homme et viendrait déposer aux pieds du successeur des apôtres, le fruit de ses épargnes. On verrait les beaux dévouements et les grandes générosités de l'Eglise primitive se renouveler au 19e siècle, et le Pape, plus riche, plus respecté et plus chéri que jamais, serait non-seulement mis en position de faire honneur à ses engagements, mais, de plus, il pourrait continuer ses œuvres de charité et de bienfaisance, et verser de nombreuses aumônes dans le sein des pauvres. Non, Messieurs, ne craignons pas l'éventualité impos-

sible où le Pape perdrait sa souveraineté temporelle ; car dans ce cas, la catholicité toute entière assumerait la dette du Saint Siège ; le denier de St. Pierre, prenant un développement immense dans tout l'univers, permettrait infailliblement au Pape d'exécuter une obligation basée sur la confiance des catholiques. Mais chassons loin de nous cette supposition ; si le Pape descend un instant de son trône, il y remontera certainement. Du reste, dix-huit siècles ont vu toujours intact l'honneur du St.-Siège ; ils sont aujourd'hui les garants de la conduite future des Papes. Croyez-vous qu'un successeur de Pie IX, sacrifiant une réputation aussi pure, un nom sans tache, consentirait à répudier une dette sacrée et à briser l'espoir des catholiques ? Ah ! Messieurs, cette pensée est une injure, et nous ne pouvons pas nous y arrêter.

Le gouvernement pontifical, en fixant les obligations de l'emprunt romain à un chiffre relativement peu élevé, a évidemment voulu mettre cette grande œuvre à la portée de toutes les classes, des pauvres comme des riches, afin d'en faire une œuvre vraiment catholique, vraiment universelle. Si vous êtes riches, je vous dirai : " Songez que vous êtes, dans votre conscience, responsables de l'emploi de vos richesses." Aux pauvres, je dirai : " Songez à l'obole de la veuve. Votre légère offrande sera plus agréable au Saint-Père que la grosse contribution du riche. Si vous n'avez pas le moyen de prendre une action entière de soixante et six piastres, dans le prêt romain, eh bien ! associez-vous avec un, deux, trois amis, et apportez ainsi au Saint-Père le fruit de votre union et de votre charité." Quel est le jeune homme, le commis, l'artisan, l'ouvrier, qui, en s'unissant à d'autres, ne pourra contribuer à l'œuvre de l'emprunt romain ? Imitons les Anglais : leur esprit d'association les a rendus la nation la plus riche de l'univers ; eh bien ! formons des associations pour secourir l'Eglise, et nous aussi, nous acquèrerons des richesses de bonheur, de paix et de satisfactions morales. De cette sorte, personne ne restera en arrière, et l'emprunt romain deviendra vraiment une œuvre catholique.

Et vous-mêmes, Mesdames, dont le cœur si tendre sait toujours trouver des trésors de bonté pour les malheureux, et dont l'âme généreuse sympathise si volontiers avec toutes les grandes causes, serait-il dit que vous vous tiendriez à l'écart du mouvement qui agite aujourd'hui l'univers catholique ? Est-ce que, en diminuant un peu l'éclat de ces brillantes toilettes qui, du reste, vous conviennent si bien, vous ne pourriez apporter votre précieux concours à une œuvre si conforme à votre piété et si digne de la noblesse de vos sentiments ? Je sais que ce n'est jamais en vain qu'on fait appel à votre générosité et à votre religion. Serai-je donc moins heureux

que mes devanciers, lorsque, moins favorisé qu'eux peut-être par ces expressions et ce langage qui savent enflammer votre imagination, je vous parle d'un sujet si digne pourtant d'une femme chrétienne, et je vous présente des motifs du plus haut intérêt ? Considérez le sujet et les motifs, Mesdames, oubliez l'orateur, si vous voulez, et je serai heureux.

Ainsi, Messieurs, pour résumer, l'emprunt romain est un placement sûr ; en second lieu, c'est un placement profitable ; en troisième lieu, enfin, c'est une bonne œuvre. En prenant part à cette opération, chaque catholique contribuera au secours que l'Eglise toute entière veut donner à Rome ; il prouvera la vivacité du sentiment chrétien et social ; il participera au rétablissement de la paix européenne, et ajoutera une force à toutes celles qui luttent contre la révolution et qui finiront par la vaincre.

Messieurs, lorsqu'on porte un regard sur l'histoire de l'Eglise catholique, on remarque que toutes les œuvres considérables ont été commencées et achevées par une grande foi dans le secours d'en-haut, et une confiance sans bornes dans le succès. Eh bien ! Messieurs, ayons, nous aussi, cette foi qui transporte les montagnes ; montrons au monde entier, à nos frères séparés, si généreux dans leurs erreurs et qui ont les yeux sur nous, montrons cette confiance, gage du triomphe. Mettons-nous à l'œuvre ; le temps est court, c'est une raison pour travailler avec plus d'activité ; donnons au Saint-Siège les secours dont il a besoin et que nous pouvons facilement lui accorder ; contribuons pour notre part à l'affermissement du pouvoir temporel du Pape, si nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les puissances européennes, et pour dompter les passions des rois ambitieux et des peuples révolutionnaires. Et lorsque, dans la suite des ans, nous verrons l'émeute vaincue, l'hydre de l'anarchie abattue, la paix universelle donnée au genre humain, le Pape, fort et tranquille sur son trône, protégeant les faibles, enseignant la douceur aux grands, la modération aux heureux, et enfin priant pour tous, quel bonheur ne sera-ce pas pour nous de pouvoir nous rendre ce témoignage que nous avons contribué à ce grand succès, et que l'Eglise, le Pape, le monde, nous doivent, à chacun de nous, cette paix, ce triomphe de la foi sur la matière, du catholicisme sur la révolution ! Quel bel héritage à laisser à vos enfants, Messieurs, que des titres sur le trésor du Saint-Siège, et quel noble exemple de charité et d'esprit chrétien pour votre postérité ! Il ne dépend que de vous d'orner votre mémoire de cette auréole brillante, et votre nom d'une gloire aussi pure.

ESQUISSE HISTORIQUE

DE L'INSTRUCTION EN CANADA.

L'éducation est, sans aucun doute, le premier besoin de l'homme ; à chaque âge de la vie, ses facultés demandent un développement nouveau ; il lui faut vivre d'intelligence, et les émotions intellectuelles de son âme, et ses études de tous les jours ne font qu'augmenter sa soif d'instruction. Mais cette éducation renferme essentiellement deux choses : éclairer l'intelligence et former le cœur, et, sans cette base, point d'éducation solide. Car de même que dans une éducation saine et forte reposent la gloire et la tranquillité des peuples, de même, par une éducation mauvaise et incomplète, les nations s'avalissent, se corrompent et tombent. Entre autres exemples dans l'histoire, nous voyons le grand siècle de Louis XIV apparaître avec son cortège d'hommes à idées justes, aux aspirations pures et vivaces, à l'esprit élevé ; les profonds génies des Bossuet, des Fénelon, des Paschal, des Labruyère comprennent que l'homme ne peut orner son intelligence et former son cœur qu'en s'élevant jusqu'à Dieu, véritable foyer de lumière et d'amour : aussi la France, à cette époque mémorable, brille-t-elle d'une gloire littéraire qu'elle n'a pu depuis surpasser. Mais au siècle suivant, l'esprit philosophique et impie, par ses enseignements faux, ses doutes et ses notions incomplètes, corrompt la source de la bonne éducation ; l'intelligence s'affaïsse sur elle-même ; le cœur, au milieu de l'atmosphère fétide d'un rationalisme orgueilleux, s'em-

prisonne, et alors arrive ce cataclysme effrayant qui a pour nom la révolution française de 1789.

Un grand évêque, après avoir senti les secousses violentes qui avaient ébranlé l'édifice social de sa patrie, et gémi sur les maux effroyables de la révolution, Monseigneur de Frayssinous disait que : "s'il est une chose qui se lie étroitement aux destinées d'une nation, qui doit exciter la sollicitude des gouvernements comme des particuliers, et qui soit capable de prévenir ou de préparer la ruine des générations à venir, c'est l'éducation des enfants." Le grand Leibnitz avait dit : "Le maître de l'éducation est le maître du monde, et j'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain, si on réformait l'éducation de la jeunesse." Les nations, au témoignage de l'histoire, sont donc d'autant plus heureuses, et leur maintien est d'autant plus assuré, qu'elles renferment en elles le germe si précieux et si fécond d'une éducation puisée aux sources vivifiantes et intarissables de l'Eternelle Vérité.

Nous sommes heureux de dire que ce germe si précieux d'une saine éducation est celui qui a été implanté dans le sol de notre patrie, au pied de cette croix que Jacques Cartier, dans sa foi ardente, planta sur les rives de notre grand fleuve comme un symbole de nos tribulations futures, et le gage assuré de la victoire. Car, depuis l'occupation du Canada par les Français jusqu'à nos jours, ce sont les bons enseignements et les doctrines du christianisme qui ont fait traverser au peuple canadien, avec énergie et sang-froid, les époques si critiques de son histoire, et qui ont communiqué à nos devanciers cette abnégation et ce courage qui leur ont mérité le titre glorieux de héros de la civilisation sur le continent américain.

Faire voir les progrès successifs, en Canada, de ce germe si fécond en résultats salutaires, les sacrifices que l'on s'est imposé pour fonder nos maisons d'éducation dans un temps où il fallait à la fois combattre le farouche Iroquois, les ténèbres de la barbarie et les préjugés et les mœurs des sauvages, et où les moyens pécuniaires étaient très-limités ; en un mot, faire voir les développements de ces communautés au milieu des obstacles de tous genres, tel sera le sujet de cet article.

Nous ne pourrions que donner une esquisse rapide de ce qu'ont fait nos ancêtres pour l'instruction de la jeunesse, des luttes qu'il fallut soutenir, et de cette persévérance, de cet esprit de foi et de cette abnégation qui furent les causes de leurs succès ; car le sujet offre par lui-même un champ trop vaste à parcourir pour être traité dans un article de *Revue*. D'ailleurs, vouloir traiter ce sujet d'une manière complète et comme il le mérite, serait chose au-

dessus de nos forces. Nous nous trouverons donc à rappeler à la mémoire du lecteur les principaux faits qui, sous ce rapport, se sont accomplis parmi nous.

I

Tout était à créer pour ceux qui abordèrent les premiers sur les rives du St-Laurent ; l'aspect du pays ne présentait qu'une forêt immense, aucun indice de défrichement ne se faisait remarquer, et pendant de longues années, il fut impossible de songer à l'éducation des hordes sauvages disséminées sur la surface de ce continent. Le missionnaire suivait le découvreur, et souvent le devançait pour aller porter la bonne nouvelle aux âmes payennes et les convertir à Dieu : il ne trouvait que quelques bourgades situées à de grandes distances les unes des autres, des hommes vivant de chasse et de pêche, ignorant l'agriculture et dont la vie aventureuse repoussait toute idée d'instruction. D'un autre côté, les premiers habitants venus de la France n'étaient pour la plupart que des commerçants et des spéculateurs, ou quelques nobles familles que l'infortune avait poussées vers les rives américaines ; tous sans demeure fixe, sans idées arrêtées, ne songeant qu'à s'enrichir ; et l'immigration lente et peu considérable qui se dirigea en Canada, dans la dernière moitié du seizième siècle, ne dût point changer la nature des choses.

Ce fut Samuel de Champlain qui fonda, en 1608, le premier établissement permanent auquel il donna le nom de Québec. Cet homme, que nous pouvons regarder comme le père de la colonie, étant allé en France pour les besoins du Canada, revint en 1615 en compagnie de quatre Récollets ¹ qui furent les premiers instituteurs de la jeunesse en ce pays, et les devanciers de cette phalange de prêtres zélés qui jetèrent les fondements de nos maisons d'éducation, et, par leurs enseignements, contribuèrent tant à nos gloires nationales. Car il faut le remarquer : quiconque étudie le mouvement intellectuel en ce pays voit inscrit à chaque page de notre histoire les bienfaits du clergé pour l'instruction du peuple ; je dirai plus : en lui se personnifie la propagation de l'éducation en Canada, et comme l'observait un écrivain canadien, il est aussi impossible de passer sous silence le rôle qu'a joué le clergé catholique dans cette

¹ Les RR. PP. Denis Jamay, supérieur, Jean Dobleau, Joseph LeCaron et le Frère Pacifique Duplessis.

question, qu'il le serait de taire le nom de Christophe Colomb dans une histoire du nouveau monde.

Quelques maisons où les premiers élémens des lettres étaient enseignés s'élevèrent en quelques endroits, et la même année que la colonie fut rendue à la France par le traité de Saint-Germain (1632), l'on vit arriver, à la suite de Champlain, les courageux enfans de Saint-Ignace, et le collège de Québec, sous leur direction habile, ouvrit ses classes au public.

Je citerai le nom du Père Lejeune ¹ comme un des plus zélés fondateurs de cette belle œuvre, Écoutons les paroles touchantes et naïves du bon missionnaire : “ Je suis devenu régent en Canada ; j'avais, l'autre jour, un petit sauvage d'un côté et un petit nègre ou Maure de l'autre, auxquels j'apprenais à lire les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'A, B, C, mais avec un contentement et une satisfaction si grandes que je n'eusse pas voulu changer mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France. ” ²

Tel est l'humble commencement du premier collège en Canada ; et ces professeurs modestes, qui auraient pu figurer avec avantage parmi les hommes instruits de la France et acquérir de la renommée, préféreraient renoncer à la gloire et s'ensevelir dans les forêts d'un monde inconnu pour enseigner à de pauvres enfans les élémens des connaissances usuelles. Que de grandeur d'âme dans cette abnégation, que de noblesse dans ce dévouement, et surtout que d'humilité, la plus belle des vertus chrétiennes ! La religion seule peut enfanter un pareil héroïsme.

La munificence de René Rohault, fils du marquis de Gamache, contribua largement à l'érection du collège des Jésuites à Québec, qui sert aujourd'hui de casernes aux troupes anglaises, et en 1636, l'on commença à recevoir des enfans dans la nouvelle institution. Le Canada eut ainsi l'avantage de posséder un collège avant les provinces de la Nouvelle-Angleterre. Car, dit l'Abbé Ferland dans ses notes sur les Registres de Notre-Dame de Québec, “ ce ne fut qu'en 1637 que la législature du Massachusset résolut d'en fonder un, et décida qu'il serait établi à Newtown. John Haward, ministre, étant mort en 1638, laissa un legs de £770,172 à l'école de Newton. Pour honorer le généreux bienfaiteur, l'école, par ordre de la cour, fut nommée collège de Haward, et Newton

¹ “ Le R. P. Lejeune étant arrivé à Québec avec le R. P. Anne de Noue, en 1632, l'institution prit, dès le 21 décembre de la même année, une existence ostensible qui en était comme la pierre fondamentale. ” (Mém. de l'Éducation. J. B. Meilleur).

² Relations des Jésuites, année 1632.

“ changea son nom en celui de Cambridge. Ce qu’il y a de remarquable, ajoute l’élégant écrivain, c’est que le premier professeur chargé, en 1637, de la régie de cette riche et célèbre institution, Nathaniel Eaton, avait été formé par les Jésuites. Cette circonstance est rapportée par un écrivain contemporain, le gouverneur Winthrop.”

Le collège des Jésuites subsista jusqu’en 1779, époque à laquelle le gouvernement s’en empara pour y loger des troupes. Vingt ans plus tard, l’injustice fut condamnée, et les biens des Jésuites en Canada furent incorporés au domaine de la Couronne britannique, sous prétexte de la suppression de l’Ordre en Europe, et malgré les vives réclamations d’un peuple indigné.

II

Jusqu’alors, l’on ne s’était occupé que de l’instruction des garçons ; car les ressources de la colonie ne permettaient point de posséder plusieurs établissements d’éducation supérieure. Cependant, la nécessité d’instruire les jeunes filles et de les retirer de l’ignorance où elles étaient plongées se faisait de plus en plus sentir. Une jeune dame, Marie-Madeleine de Chauvigny, veuve de Sieur Charles Grivel de la Peltrie, guidée par la main de la Providence, consacra généreusement ses biens, sa personne à la fondation d’une maison pour l’éducation des jeunes filles de la Nouvelle-France, et, accompagnée d’une religieuse ursuline de talents et de vertus remarquables, la Mère Marie de l’Incarnation, et de quelques autres, elle dit adieu aux rivages de sa patrie pour venir au secours de ses sœurs du Canada. Le premier août 1639, elle débarqua à Québec environnée des démonstrations de la joie publique.

Les Dames Ursulines n’eurent pour logement qu’une petite maison ne renfermant que deux chambres servant à la fois de cuisine, de dortoir et de classe. “ On ne croirait pas, dit la Sœur Marie de l’Incarnation, les dépenses qu’il nous a fallu faire dans cette petite maison, quoiqu’elle soit si pauvre que nous voyons à travers le plancher reluire les étoiles durant la nuit, et qu’à peine y peut-on y tenir une chandelle allumée à cause du vent... Avec tout cela, nous nous estimons plus heureuses que si nous étions dans le monastère le plus accommodé de la France.”

Mademoiselle Leber, la recluse de Ville-Marie, fut une des élèves de cette institution, et certes, c’est bien le plus bel éloge que

l'on puisse faire des Dames Ursulines de Québec dans le grand art d'élever la jeunesse et de la former à la vertu.

En même temps que les Ursulines, étaient arrivées, sous les auspices de Madame la Duchesse d'Aiguillon, les sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui, bien qu'elles n'eurent pour objet que le soulagement des souffrances de l'humanité, se livrèrent pendant près de quatre-vingts ans à l'éducation des personnes de leur sexe.

Elles furent placées, à leur arrivée, dans une maison neuve appartenant à la compagnie des Cent Associés et qui se trouvait près du fort St. Louis. Au commencement de l'année 1641, sur la demande de la Duchesse d'Aiguillon, elles allèrent demeurer à Sillery pour l'avantage des sauvages. ¹

Maintenant, dirigeons nos regards vers Montréal. Un nom connu bien particulièrement dans les paroisses de cette partie de la province, et cher à tous, venait de fonder, dans cette dernière ville, le couvent de la Congrégation de Notre-Dame. ² La Révérende Sœur Marguerite Bourgeois, dont le dévouement ne le cédait point à la piété, ouvrait dans une étable une école pour l'éducation des filles, aidée dans cette entreprise par M. de Maisonneuve, fondateur et gouverneur de Montréal.

Écoutons la généreuse fondatrice. "Quatre ans après mon arrivée, M. de Maisonneuve voulut me donner une étable de pierre pour en faire une maison, et y loger celles qui feraient l'école. Cette étable avait servi de colombine et de loge pour les bêtes à corne. Il y avait un grenier au-dessus où il fallait monter par une échelle, par dehors, pour y coucher. Je la fis nettoyer, j'y fis faire une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants. J'y entrai le jour de la Sainte-Catherine (25 nov. 1657)."

C'est donc dans cette pauvre étable que Marguerite Bourgeois commença son glorieux apostolat en faveur de l'éducation de la jeunesse. Le berceau de cette nouvelle communauté fut bien humble, mais bien rapides en furent les développements et les

1 "Nous allâmes bientôt reprendre notre maison de Sillery qui était encore fort peu avancée; nous nous y logeâmes comme nous pûmes, et ce que nous y souffrîmes de froid et de misère ne se peut exprimer." (Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.)

2 "Il y avait dans le pays quelques filles qui n'étaient plus en âge de venir à l'école; la sœur (Marguerite Bourgeois) voulut étendre sa charité sur elles en les réunissant aussi dans cette maison pour les animer toutes à la piété et les exciter à la ferveur. Dans ce dessein elle établit, sur le modèle de ce qu'elle avait vu pratiquer à Troyes, la congrégation externe qu'elle commença le jour de la Visitation, (2 juillet 1658); ce qui insensiblement fit appeler du nom de *Congrégation* la maison où elle les réunissait ainsi."—(Vie de la S. Bourgeois, vol. 1, page 95.)

succès ; car Dieu se plaît à protéger les institutions élevées à sa gloire.

Comme l'a si heureusement dit le R. P. Félix Martin, " la colonie du Canada, et Montréal aussi bien que Québec, offrit à son origine quelque chose de particulier, et présenta un spectacle dont le monde avait été rarement le témoin. On vit là s'associer à tous les travaux de la civilisation et de l'apostolat le cœur sensible et généreux de la femme. A cette époque, un écrivain moderne ¹ remarque que la femme était appelée dans tout le monde chrétien à un grand apostolat de charité. Elle s'y révélait la fortune du pauvre, la consolation de l'affligé, et, avec un cœur de vierge, elle avait un cœur de mère pour les orphelins. Elle adoptait toutes les douleurs comme des sœurs que le ciel réservait à sa tendresse. Elle disait adieu aux jouissances et au bonheur de l'existence, pour consacrer à tout ce qui souffre sur la terre sa jeunesse et sa beauté. Elle vint sanctifier ces missions lointaines, inspirer aux jeunes Canadiennes et aux enfans sauvages la pudeur et la piété, et prodiguer aux malades les soins de la bienfaisance chrétienne." ²

Quatre ans après l'établissement du couvent de la Congrégation, fut fondé à Montréal le séminaire de St.-Sulpice, et cette ville n'eut dès lors plus rien à envier à Québec, sa sœur aînée. En 1663, Monseigneur de Laval, premier évêque du Canada, fonda le séminaire de Québec, pour correspondre aux besoins de son Eglise naissante, et en 1697, la bourgade des Trois-Rivières vit s'élever dans son enceinte l'institut des Dames Ursulines.

Ainsi, dans l'espace d'un demi siècle, par l'énergie du noyau de population qui habitait alors le Canada, et par la charité ardente du clergé, le pays se trouva doté de maisons d'éducation telles que n'en exigeaient peut-être pas les besoins de la colonie : mais l'on prévoyait que ces institutions seraient la source d'une civilisation stable, et l'on comprenait que la religion étant l'âme de toutes les entreprises, elle seule pouvait servir de base à un édifice social, et lui préparer un heureux avenir. Car, loin de nos pères toute idée d'ambition ou de vaine gloire ; le motif de leurs actes était la prospérité de la colonie et la civilisation des peuplades indigènes ; les désirs de leur cœur étaient de laisser à leurs descendants des institutions et une langue à eux, comme s'ils eussent eu le pressentiment qu'un jour ils devaient combattre par l'intelligence et le cœur contre les exigences d'une domination étrangère. Et certes, combien nous devons à nos ayeux d'avoir su comprendre l'unique

¹ Crétineau Joly.

² Manuel du Pèlerin de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal, p. 8.

moyen de faire prospérer une nation et la rendre grande et heureuse ! Car, en jetant la vue sur l'histoire de cette colonie, que voit-on ? D'abord, près de son berceau, une simple voix ; puis le premier cri sorti de la poitrine du hardi navigateur de St. Malo est un cri de reconnaissance envers l'Auteur de la nature ; celui qui s'avance le plus avant dans la forêt n'est point un traiteur, mais un pauvre missionnaire n'ayant pour égide que son bréviaire, et pour boussole le signe de la rédemption : sa mission n'est point de combattre l'habitant du pays ni de détruire la bourgade où il habite avec ses frères ; c'est une mission de paix et toute civilisatrice ; il veut que ceux qui jusqu'alors ont vécu dans l'ignorance des mystères du Christianisme, ouvrent les yeux à la vraie foi et se convertissent. Cet homme de Dieu joint l'exemple au précepte ; on écoute avec respect ses enseignements, et sous l'impulsion du charme de sa parole évangélique, le caractère du farouche Indien s'adoucit ; dans son cœur dur et âpre s'opère un changement étrange ; peu-à-peu le sentiment humain remplace la ruse et le noir complot, et bientôt ce n'est plus un idolâtre, mais un fervent chrétien. La femme du sauvage, au lieu d'être son esclave, devient sa compagne ; on enseigne à la jeune fille quel rôle elle est appelée à jouer ; elle-même comprend qu'elle est faite pour aimer et être aimée, et par l'éducation se développe chez les uns et les autres le sentiment de la dignité personnelle.

Voilà toute l'énigme de l'heureux développement de cette colonie ; voilà ce qui a fait sa force et sa durée, et nos maisons d'éducation, animées de l'esprit de leurs fondateurs, perpétuèrent, au milieu des luttes et des persécutions, ces enseignements fondés sur la vérité. Ces beaux fruits et ce dévouement nous les devons au catholicisme, et sur toute l'étendue du nouveau monde, le Canada seul en a offert le spectacle.

III

Il n'y avait en Canada aucun système particulier d'éducation ; le tout était laissé à la générosité des individus, et malgré l'encouragement que donnaient de temps à autre les gouverneurs, la diffusion de l'instruction était pour ainsi dire impossible dans les campagnes, vu la répugnance des sauvages, les guerres continuelles, l'éloignement des habitations et la rigueur du climat. Aussi notre existence, comme peuple, se trouva-t-elle considérablement menacée

durant les trente années qui suivirent le commencement de la domination anglaise en ce pays. Le noyau de population qui resta en Canada, après la cession, se trouvant sans chefs, tourna naturellement ses regards vers celui qui, par son éducation et sa position, pouvait lui donner de sages conseils, et le Clergé acquit alors une influence immense sur la population canadienne, influence qui a été bien salubre, environnés d'ennemis comme l'étaient nos pères, laissés sans guide et livrés à eux-mêmes par suite du départ de la classe instruite des Français pour la mère-patrie. En vain certains prétendus esprits forts cherchent-ils de nos jours à diminuer cette influence qui a été notre sauvegarde ; nous sommes persuadé que l'habitant du pays a un bon sens trop prononcé pour devenir la dupe de ces innovateurs à idées dangereuses et funestes. Un peuple ne répudie pas ainsi son passé sans de graves et légitimes raisons, et sous le rapport moral comme sous le rapport intellectuel, le Canadien a tout à gagner en mettant sa confiance en ceux qui furent les protecteurs de sa famille et de sa nationalité.

Après la cession, le collège des Jésuites ayant été fermé par les mains anglaises, celui de Québec ouvrit ses classes au public, et quelques années plus tard, en 1773, fut fondé le collège de Montréal, qui eut une fondation du Séminaire de St.-Sulpice. Le petit nombre d'élèves qui fréquentèrent le collège de Québec explique le long intervalle qui s'écoula entre sa fondation, en 1663, et celle de Montréal en 1773, intervalle pendant lequel s'accomplirent les luttes glorieuses de notre histoire.

Sous le coup de la révolte américaine, l'*Acte de Québec* (1774) vint ranimer le courage des infortunés Canadiens, et l'Angleterre, craignant de voir ses possessions canadiennes s'unir aux Etats voisins, leur rendit par cet acte leurs coutumes, garantit le maintien de leurs institutions et le libre exercice de leur religion.

Une commission fut nommée en 1789, sous l'administration de Lord Dorchester, pour l'adoption d'un système général d'instruction. Elle recommanda une école élémentaire par paroisse, une école modèle par comté et la création d'une université à Québec pour l'enseignement de la science et des arts libéraux. Les directeurs, les professeurs et le régent de cette université devaient être nommés par le gouvernement ; mais le but de celui-ci pour s'emparer du patronage de l'instruction primaire et universitaire était trop apparent pour ne point inspirer des craintes sérieuses à la population catholique. Aussi Mgr. Hubert, neuvième évêque du Canada, s'opposa de toutes ses forces à l'exécution de ce plan dangereux pour la foi de la jeunesse confiée à sa garde pastorale.

La constitution de 1791 ouvrit pour le Canada une ère importante,

et c'est dans le sein de la nouvelle chambre d'Assemblée que l'on put apprécier à sa juste valeur ce que la patrie devait à nos maisons d'éducation. Des orateurs aux convictions profondes et au patriotisme éclairé montrèrent non-seulement au pays, mais à la Métropole, que chez ce petit peuple il y avait des cœurs pour sentir et des intelligences pour comprendre. Au milieu des déboires et des luttes se déployèrent l'énergique activité et les hautes qualités administratives du grand évêque Plessis, alliées à une prudence qui ne lui fit jamais défaut ; puis apparurent en même temps sur la scène politique, comme autant de défenseurs de notre langue et de nos institutions, les Panet, les Taschereau, les Lotbinière, les Bugnet, les Viger, les Bédard, les Quesnel, les Vallières de St. Réal, les Parent et les Papineau. Ces hommes, toujours sur la brèche et prêts à la lutte, défendirent avec honneur et dignité nos droits sans cesse menacés par les chefs de la coterie gouvernementale, et maintinrent bien haut le drapeau de la nationalité canadienne. Où donc avaient-ils puisé leur science, leur force et leur éloquence, si ce n'est au sein même de la patrie, dans nos maisons d'éducation ?

Dans le premier Parlement, on s'occupa de l'instruction, et en vain réclama-t-on les biens des Jésuites qu'une main spoliatrice avait enlevés. En 1801, la législature du Bas-Canada établit des écoles élémentaires sous la régie du bureau de l'institution royale. Cet acte, entaché de prosélytisme, n'eut que très-peu de succès, et les populations des campagnes se refusèrent à favoriser des écoles dont les instituteurs étaient généralement protestans, et après vingt ans d'existence, l'Institution royale ne comptait que 37 écoles fréquentées par 1048 élèves.

Plus tard fut passée la loi des écoles élémentaires, qui en donnait la surveillance à des syndics élus par les habitants. La première année de la mise en fonction de cette loi, il s'ouvrit 381 écoles fréquentées par 14753 enfants.

L'école fondée par Messire Louis-Marie Brassard en 1795, à Nicolet, fut érigée, en 1805, en petit séminaire par Monseigneur Denaut, et dans la suite grandit sous les auspices et l'encouragement de l'évêque Plessis. Dis ans plus tard, sur les bords charmants de l'Yamaska, un prêtre zélé, le Révérend Messire Antoine Girouard, jetait les fondements d'une autre maison d'éducation. Ceux qui eurent l'avantage de le connaître savent avec quel désintéressement, quelle abnégation il accomplit ses desseins. Ses louables efforts lui étaient dictés par son cœur, et son cœur les exécutait. Comme nous le dit M. le grand-vicaire Raymond, " son esprit éclairé et " judicieux appréciait tous les avantages de l'éducation : il comprend comme elle agrandit le caractère, élève le sentiment, déve-

“ l'oppe la faculté essentielle de l'homme, la raison, devient la source des jouissances les plus nobles et les plus délicates, et, par là même, lorsqu'elle est bien dirigée, comme elle rend de plus en plus l'homme semblable à Dieu, à l'image duquel il a été créé.”¹

La semence d'instruction répandue par la main généreuse de M. Girouard, comme celle de ses devanciers, a germé, et la moisson a été abondante, grâce aux efforts des messieurs qui se dévouent avec constance et amour aux travaux si ardues de l'enseignement. Pour ma part, je me rappelle toujours avec bonheur les jours de ma jeunesse que je passai dans cette institution, et, je le dis avec sincérité, je n'aurais qu'un désir : ce serait que ma reconnaissance envers les dignes successeurs de Messire Girouard égalât les pieux et bons enseignements qu'ils se sont efforcés de graver dans mon cœur.

Je mentionnerai le collège de Ste. Thérèse, fondé en 1824 par Messire Charles Ducharme, au milieu de grandes difficultés ; celui de Chambly, érigé en 1825, dans un lieu très-pittoresque, par le vénérable Messire Migneault ; le collège de Ste. Anne de la Pocatière, qui a pour fondateur le révérend M. Charles Painchaud (1827), et le collège de L'Assomption, dû à la générosité de M. Frs. Labelle, et aux efforts patriotiques du Dr. Meilleur.

M. Quiblier, qui avait succédé à M. Roux comme Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, non content d'offrir le bienfait de l'instruction gratuite aux jeunes filles, en créant pour elles des écoles spéciales à Montréal, sous la direction des sœurs de la Congrégation, voulut procurer le même avantage aux jeunes gens, et en 1837, arrivèrent les Frères des Ecoles Chrésiennes, ces précieux instituteurs qui ont fait tant de bien à la jeunesse de tous les pays, en l'élevant suivant les préceptes de la charité chrétienne et les doctrines du christianisme, et dont l'Europe admire les enseignements. M. Quiblier acheta pour ces Frères un terrain du prix de £4,500, et construisit une maison d'école élégante et spacieuse qui coûta £5,000. Comme l'a si bien dit M. le Commandeur Jacques Viger, “ quand les MM. du Séminaire n'auraient d'autres droits à la reconnaissance publique que d'avoir constamment déployé un zèle si généreux pour l'éducation, on devrait éternellement les bénir.”

Le mouvement de l'éducation semble prendre un nouvel essor après l'union des provinces du Haut et du Bas-Canada. Nous voyons apparaître l'institution des Dames du Sacré-Cœur, qui

¹ Discours prononcé par le G. V. Raymond à la translation du corps de M. Girouard au séminaire de St. H., p. 14.

arrivent en 1842 ; la communauté des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, fondée à Longueuil en 1843 ; le couvent des Sœurs de la Providence, érigé en 1844, et celui des Dames du Bon-Pasteur. Aux Frères de la doctrine chrétienne, viennent se joindre les Frères de St. Viateur, qui prennent la direction du collège Masson dans la ville de Terrebonne, et du collège Joliette dans la charmante ville de ce nom ; les Frères de St. Joseph, qui enseignent les éléments des sciences et de l'agriculture. Puis le Canada a le bonheur de voir revenir les Pères Jésuites après soixante et dix ans d'absence ; en 1842, on salue avec joie leur seconde arrivée en ce pays, et en 1848, le R. P. Martin, dont le souvenir est particulièrement cher aux amis des lettres en Canada, fonde à Montréal un collège, sous les auspices immédiats de Mgr. Bourget, évêque de cette ville.

En 1853, six Sœurs de la Présentation de Marie laissent la France pour venir fonder une maison de leur ordre à Ste. Marie de Monnoir, dans le diocèse de St. Hyacinthe. La maison-mère est maintenant établie en la cité de St. Hyacinthe.

Ainsi, la France, par l'envoi répété, depuis un quart de siècle, d'apôtres plein d'ardeur et de sœurs dévouées, semble vouloir se souvenir qu'elle fut notre mère et veilla sur notre enfance, et par ses marques de sympathie nous faire oublier qu'elle fut autrefois ingrate en abandonnant à leurs propres forces les héroïques défenseurs de cette colonie. Acceptons avec plaisir les nouvelles relations que la France veut renouer avec le Canada ; tendons-lui une main amicale, et si le drapeau aux fleurs de lys abrita notre berceau de ses plis glorieux, que la splendeur du drapeau tricolore nous donne une confiance nouvelle dans l'avenir de notre nationalité.

Que d'autres institutions il me faudrait nommer qui ont surgi comme par enchantement du sol du Canada ! Je me trouverai à ne mentionner qu'une autre institution éminemment canadienne et ne comptant que quelques années d'existence. L'Université Laval, comme le dernier joyau de la brillante couronne de mérites du clergé canadien, vint compléter un système d'éducation vraiment catholique et national. Sa charte fut octroyée le 8 décembre 1852, et la première pierre posée avec pompe le 21 septembre 1854. Par ses proportions gigantesques, ce monument, élevé à la gloire des lettres, fait honneur au Bas-Canada. Ce sera un point de ralliement pour la jeunesse du pays ; les principes qu'on y enseigne seront le palladium de nos libertés politiques et religieuses, et la gloire qui en rejaillira sur la patrie sera grande et honorable.

En terminant la nomenclature de nos principales institutions, il est juste de remarquer que nos concitoyens d'origine anglaise riva-

lisaient de zèle avec nous pour la propagation de l'instruction. Ils possèdent plusieurs maisons d'éducation supérieure, mais n'ont à proprement parler que quatre collèges classiques, l'Université McGill à Montréal, l'université de Lennoxville, le collège St. François à Richmond, et le collège Morrin à Québec. Le magnifique terrain où est située l'Université McGill, au pied de la montagne de Montréal, est une donation de l'Hon. James McGill, membre du Conseil Législatif du Bas-Canada. Cette donation remonte à l'année 1811, et prouve hautement en faveur du caractère libéral et élevé du donateur. Cette institution prospère aujourd'hui sous l'habile direction de M. J. W. Dawson, LL.D., que ses études approfondies et ses écrits scientifiques ont placé au rang des écrivains anglais distingués du Canada.

Le collège de Lennoxville, près de Sherbrooke, fut fondé en 1851, et le "St. Francis College" en 1854. L'Hon. Juge J. S. McCord est un de ceux qui, par leurs efforts, ont le plus contribué aux succès de l'institution de Lennoxville.

IV

Avant de clore ce travail, il ne sera pas hors de propos de jeter un coup d'œil rapide sur les progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada depuis une dizaine d'années, et de faire voir que notre jeune pays figure avec avantage et occupe un rang distingué, non-seulement parmi les nations de ce continent, mais même du continent européen. Les statistiques qui suivent, puisées aux sources officielles, sont bien propres à nous encourager, à exciter en nous ce sentiment d'orgueil particulier à toute grande nation, et à nous faire espérer dans l'avenir de notre patrie. Car nous sommes intimement convaincu d'une chose : c'est que si Dieu ne nous retire point sa protection et que nous sachions rester unis, et fermement attachés au roc immuable de l'éternelle vérité, le Canada-français, par ses fortes institutions, sa belle langue et son caractère moral, est appelé à exercer en Amérique l'influence civilisatrice de la France en Europe, qui est celle que donnent l'ascendant du génie et les chefs-d'œuvre littéraires.

A nous, Canadiens, de nous rendre dignes de cette grande et sublime mission que nous réserve la Providence ; car si nous nous fourvoyons et nous écartons du sentier tracé par le doigt divin, malheur à notre peuple !

En 1853, 108,284 enfants fréquentaient les écoles; 156,872 en 1858, et 193,131 en 1863, ce qui donne, sur le nombre des enfants qui vont à l'école, une augmentation de 84,847 sur 1853, et de 36,259 sur 1858.

Il y avait 2352 institutions de tous genres en 1853; en 1863, ce nombre était de 3552, donnant en onze ans une augmentation de 1200, ce qui démontre le mouvement remarquable qui se manifeste dans le pays en faveur de l'instruction de la jeunesse; et M. le Surintendant de l'Education a eu raison de dire qu'autrefois l'érection d'un collège était une œuvre séculaire, mais qu'aujourd'hui c'est une œuvre de tous les ans, ou pour mieux dire de tous les jours.

“ Si l'on ajoute, dit le Rapport de l'instruction publique pour 1863, au nombre total des enfants fréquentant les écoles primaires (lesquels sont presque sans exception au-dessous de 16 ans), celui des élèves au-dessous de cet âge qui fréquentent les autres institutions, on aura un total de 184,661. Le chiffre des personnes de cinq à quinze ans, d'après le recensement de 1861, est de 289,429; en ajoutant 15,000 pour les personnes de 15 ans et pour l'augmentation survenue de 1861 à 1863, on aurait 304,429. La proportion du nombre d'enfants de 5 à 16 ans fréquentant les écoles en 1863, serait donc de 60.60 pour cent. En 1855, cette proportion n'était que de 47.33 p. c., ce qui donne un progrès de 13.37 pour cent.

“ Mais on doit observer que l'âge de 5 à 16 ans, d'après la loi, n'est que la limite de la population scolaire *facultative*, et que ce n'est que de 7 à 14 ans que s'établit la rétribution mensuelle, ce qui peut être considéré comme indiquant les limites de la population scolaire *obligée*. Le chiffre des enfants fréquentant les écoles dans cette limite donnerait une proportion d'au moins 75 pour cent.

“ La proportion du chiffre total des élèves, 193,131, donne sur la population totale du dernier recensement, en y ajoutant 44,000 pour l'augmentation survenue depuis, savoir: sur 1,156,000 de population, 16.07 pour cent.”

Les contributions annuelles, de 1853 à 1863, ont augmenté de \$398,962, ce qui fait voir que nos cultivateurs comprennent de plus en plus toute l'importance que l'on doit attacher à l'instruction des enfants. Tous devraient s'estimer heureux de contribuer, suivant leurs moyens, à cette grande œuvre, et espérons que les préjugés, source de grands préjudices, disparaîtront peu à peu pour faire place à des vues plus larges et plus désintéressées; car quelquefois l'on semble malheureusement ne pas comprendre suffisamment ce

principe, qu'il faut sacrifier l'intérêt particulier au bien général de la société, et les conséquences qui en résultent sont toujours funestes au bien moral et intellectuel du peuple.

Je ne saurais parler de l'instruction sans dire un mot de l'hon. M. Chauveau, qui a fait sienne la cause de l'éducation, et qui travaille avec un zèle que le temps nous fera apprécier davantage. Sous son administration ont été établies trois Ecoles Normales où des jeunes gens puisent aux sources pures de la vraie science ces doctrines et ce savoir qu'ils feront partager plus tard à la jeunesse de tout le pays. Sous lui aussi fut fondé le *Journal de l'Instruction Publique*, destiné à répandre dans nos campagnes le goût des lettres et de la saine littérature, et dont la rédaction a placé M. Chauveau au rang des écrivains les plus élégans et les plus distingués du Canada. Il est le digne successeur et continuateur de cet autre homme de bien, M. Meilleur, qui, pendant tant d'années, a consacré son érudition et son énergie, toute imprégnée de patriotisme, à la cause sacrée de l'instruction, et qui, pour couronner une vie de travaux et de dévouement, a publié sur l'éducation en Canada un livre qui le place au rang de nos rares mais dévoués archéologues.

Puisse la patrie lui être reconnaissante !

Il est donc avéré que notre pays marche à grands pas dans la voie de la civilisation ; depuis quelques années surtout, il s'est manifesté, dans nos villes comme dans nos campagnes, un mouvement littéraire remarquable ; chaque village veut avoir sa société de discussion où les jeunes gens s'habituent aux luttes de la parole ; des publications destinées à créer une littérature nationale, à tirer de l'oubli une foule de légendes propres à intéresser et à exciter l'admiration populaire, et à révéler des talents qui sans cela seraient peut-être restés ignorés du grand nombre, ont été fondées avec un esprit de patriotisme qui mérite les plus grands éloges ; les bibliothèques qui se forment de tous côtés, si elles sont bien choisies, devront contribuer beaucoup à répandre le goût des bonnes études parmi nous.

Mais, cependant, méfions-nous d'un trop grand enthousiasme littéraire ; tenons-nous constamment sur nos gardes, et sentinelle vigilante, voyons à ce que l'esprit du mal ne pénètre point au sein de nos belles campagnes canadiennes ; car, comme l'a fait remarquer un nom bien connu, M. J. C. Taché, " nous sommes nés, comme peuple, du catholicisme du dix-septième siècle et de nos luttes avec une nature sauvage et indomptée ; nous ne sommes point fils de la révolution, et nous n'avons pas besoin des expédients du romantisme moderne pour intéresser des esprits qui croient et des cœurs encore purs. Notre langage national doit donc être comme

un écho de la saine littérature française d'autrefois, répercuté par nos montagnes, au bord de nos lacs et de nos rivières, dans les mystérieuses profondeurs de nos grands bois."

Malgré le progrès évident de l'éducation en Bas-Canada, il y a des personnes qui, quelque haut placées et quelque érudites qu'elles soient, ferment néanmoins les yeux pour ne point voir la lumière, et refusent à notre pays un de ses beaux titres de gloire, en affirmant que notre peuple est une race inférieure et arriérée. Tout en ne voulant point nous arrêter à cette opinion étrange et inconcevable, il ne sera pas cependant hors de propos de jeter un rapide coup d'œil sur l'état de l'instruction en Angleterre, et, puisque l'insulte vient de là, d'établir un point de comparaison entre l'instruction populaire dans ce grand pays et dans le nôtre. Les statistiques suivantes, quoique peu nombreuses, seront suffisantes pour démontrer la mauvaise foi ou l'aveuglement de nos calomniateurs; l'on sera peut-être même tenté de croire que la qualification de "race supérieure" donnée par l'ex-représentant de notre gracieuse souveraine en Canada à la nation anglaise, n'était que l'application de cette figure de rhétorique que l'on appelle "ironie."

L'Angleterre est une des nations de l'Europe où l'instruction est peut-être le moins répandue. Cette assertion, nous l'avouons, peut paraître étrange; mais elle a été prouvée par des statistiques, dans le sein même du Parlement anglais, dans les sessions de 1846, 1847 et 1850, par des hommes d'état remarquables, tels que Lord John Russell, McAulay et Hume.

D'après un rapport de Sir John Pakington au parlement anglais en 1855, il est avéré que des milliers de personnes n'ont aucunes notions de vice ou de vertu, et dans une seule année et dans une seule prison, on a trouvé 1300 individus ne connaissant point les mois de l'année. L'Angleterre comptait en 1851, 45,000 écoles publiques et 30,000 écoles privées; mais sur 14,000 maîtres et maîtresses, 708 se faisaient remarquer par une complète ignorance. Le Rév. John Field et le Rév. Osborne ont déclaré, en 1849 et 1850, qu'il y avait des gens en Angleterre ignorant même le nom de la Reine. Beaucoup ne connaissent point l'existence de la bible. Un dignitaire de l'Eglise anglicane affirmait en 1854, à l'Abbaye de Westminster, que cinq millions de personnes ne vont point à l'Eglise, c'est-à-dire un tiers de la population. D'après le recensement de 1851, il y avait en Angleterre un enfant sur onze allant à l'école. La même année, en Canada, il y en avait un sur sept. En 1861, notre proportion était de un sur 5, 8000, et, à la louange du pays, c'est une des plus fortes qui existent. Sans avoir de renseignements précis, je pense que nous venons de suite après le Massa-

chuset, le Haut-Canada et la Prusse. M. Eugène Rendu, ministre de l'instruction publique en France, après avoir visité l'Angleterre, écrivait en 1853 : " Le sentiment de la dignité humaine n'existe pas même en germe dans les bouges de la capitale du Royaume-Uni. C'est peut-être là un motif de sécurité pour la constitution de la société anglaise ; mais pour le chrétien et pour le moraliste, c'est la révélation d'un état de choses que la pensée religieuse condamne et que la raison réprouve. Une société n'a pas le droit de substituer dans l'intérêt de son existence les passions de la brute aux sentiments de l'homme dans l'âme d'un nombre quelconque de ses membres."

Nous pourrions multiplier les statistiques et les citations des hommes mêmes de la Grande-Bretagne sur le triste état de l'éducation en ce pays ; mais ce qui précède, venant de personnes qui sont intéressées à présenter l'Angleterre sous des dehors avantageux, éloignera de nous toute objection que l'on pourrait faire relativement à la véracité de ces statistiques, et nous aurons prouvé que notre patrie, quoique jeune, ne le cède en rien aux nations du continent sous le rapport de la diffusion des connaissances usuelles.

Qu'il est heureux le pays qui, comme le Canada, a eu pour phare le flambeau de la vraie foi, pour guide des instituteurs dont la vie a été toute de dévouement et de sacrifices, et pour protecteurs des hommes désintéressés et animés du plus pur patriotisme ! En contemplant, depuis le commencement de cette colonie jusqu'à nos jours, cette suite non interrompue de bienfaiteurs de l'éducation, d'amis zélés des lettres et de fondateurs d'institutions aujourd'hui florissantes, on ne peut méconnaître, dans la direction des événements, la main de la Providence qui a fait pour nous plus que pour tout autre peuple de ce continent, et qui, à travers les écueils, a su conserver notre homogénéité, sans que la disproportion des forces et les attaques réitérées des ennemis de notre race aient pu interrompre notre marche sans cesse ascendante, et nous empêcher d'arriver à un degré de vitalité qui nous donne les plus belles espérances dans le futur. Nonobstant cela, ne compromettons point notre avenir en voulant avancer trop rapidement, car le brillant n'est pas la solidité, et l'édifice élégant n'est point le plus stable ; et des nations, pour avoir méconnu cet axiôme, sont tombées dans de grandes fautes, et plusieurs ont succombé. Progressons, mais progressons prudemment et avec clairvoyance, et le germe du véritable progrès, nous le trouverons dans les enseignemens que nous avons reçus de nos zélés instituteurs.

Si, aux noms déjà cités des Laval, des Plessis, des Brassard, des Girouard, des Migneault, des Ducharme, des Painchaud, des

Labelle, des Quiblier, nous ajoutons, parmi les laïques, Joseph-Frs. Perreault, le Dr. Blanchet, Amable Berthelot, le Dr. Jacques Labie, Jean-Joseph Girouard, Michel Bibaud, l'Hon. B. Joliette, le Dr. Meilleur et autres, quel est le cœur canadien qui demeurera insensible à la vue des efforts de ces hommes de bien pour la propagation de l'instruction parmi leurs compatriotes, et quel est celui qui ne voudra point entonner en leur honneur un hymne de reconnaissance ? Le pays recueille maintenant les fruits de leurs sacrifices ; chacune de nos maisons d'éducation est un fleuron de plus attaché à la couronne de leur mérite, et il n'y a pas à douter que ces institutions, qui ont fait jusqu'à ce jour la gloire du Canada, prospéreront, et continueront à inculquer dans le cœur de la jeunesse ces grands principes sociaux fondés sur la vérité même, et sans lesquels un peuple ne peut être heureux, afin que ceux qui seront appelés à diriger la barque de l'état ne soient point mûs par un esprit d'égoïsme, de haine, ou d'ignorance des besoins de la communauté, mais par cette franchise, cette libéralité d'opinion et cette honnêteté politique qui sont la seule sauvegarde des libertés populaires.

Si notre faible voix pouvait se faire entendre de nos concitoyens, nous leur dirions : ayons constamment à l'esprit notre passé glorieux ; rappelons-nous sans cesse les exemples des ancêtres, et surtout conservons religieusement dans nos cœurs les enseignements du collège, pour y conformer notre conduite, afin que nous puissions, lorsque l'âge aura blanchi nos cheveux et que la tombe se sera entr'ouverte sous nos pas, répéter ces belles et mémorables paroles que prononçait sur son lit de mort un grand patriote canadien : ¹ " J'aime mon Dieu, j'aime mon pays."

BOUCHER DE LABRUÈRE, JR.

¹ L'Hon. D. B. Viger.

LES DEBUTS D'UN HEROS

—
NOUVELLE

Avril 1863.

L'autre soir, le prince Ladislas nous avait réunis dans son cabinet pour lire les dépêches de Pologne : triste correspondance, longs et minutieux détails de désespoir et d'héroïsme qui sortaient l'un après l'autre des pages hérissées de chiffres. La tâche était pénible d'abord et fatigante ; puis tous ces noms de notre pays, tous ces récits répétés, pleins d'un sentiment unique, que rien ne pouvait lasser, ces paroles de douleur profonde et d'énergie farouche nous pénétrèrent peu à peu et nous entraînèrent, pour ainsi dire, auprès de ceux qui les avaient écrites. Les remarques et les commentaires avaient cessé, nous lisions toujours plus vite, d'une voix plus basse et plus émue, le prince nous écoutait la tête penchée, les mains jointes appuyées sur la table ; un mélange d'admiration et de pitié nous remplissait d'un trouble croissant, et notre exaltation augmentant à chaque phrase, il nous semblait voir au fond de la petite chambre, la lisière des bois où se livraient les combats d'avant-postes : nous apercevions l'ennemi, nous entendions les coups de feu. Il était fort tard quand la princesse, en rentrant, vint nous trouver : nous tressaillîmes tous en voyant remuer le rideau qui fermait le cabinet, car son arrivée rompait notre vision, et nous nous levâmes, un peu honteux de notre attitude de fatigue, des larmes que plus d'un sentait dans ses yeux, et aussi de la fumée

de nos cigares qui voilait tous les objets. Tout cela ne l'effraya point, à ce qu'il semble, car elle s'assit tranquillement et, ranimant le feu que nous avions laissé éteindre, elle nous demanda ce que racontaient les lettres de Pologne. Mais le moindre incident suffit pour faire évanouir les impressions trop fortes; nous lui dîmes en quelques mots seulement ce qui nous avait tant touchés, et puis celui qui parlait se tut, sentant combien il était froid. Nous restions immobiles, les uns près de la fenêtre, d'autres les yeux vaguement fixés sur les cartes étendues, et moi, qui avais donné mon fauteuil à la princesse, je me trouvai assis sur le coin de la table comme un écolier.

Néanmoins, il y a tant de douceur dans ces rares moments où l'on se sent parfaitement unis et dominés par une émotion profonde, que chacun cherchait un mot à dire afin de ne pas se séparer encore et de ne pas s'en aller dans la rue froide et indifférente, loin de la princesse et de notre vieux général. Ce fut elle qui parla, et levant les yeux sur son mari avec cette joie profonde des femmes quand elles peuvent admirer celui qu'elles aiment: "Ladislas, dit-elle, quand vous êtes allé en Pologne pour la première fois, vous étiez le plus jeune des volontaires?—Quand je suis allé en Pologne pour la première fois, dit le général, j'étais un enfant, j'y suis allé pour un enfantillage et non pas pour la Cause, il ne faut pas parler de cela."

Naturellement, nous voulions qu'il en parlât. Il refusa d'abord, disant que ce n'était pas à lui à nous faire des histoires d'amour, et que la princesse serait fâchée. Puis il convint qu'il y avait bien longtemps de tout cela, que ce n'avait pas été bien grave, et demandant son pardon d'avance avec cette courtoisie de héros que vous lui connaissez et cette grâce des vieillards si charmante quand elle exprime une tendresse toujours jeune, il nous raconta ce que je vais vous dire.—D'ailleurs, ajouta-t-il encore, comme pour rassurer tout à fait sa conscience avant de commencer, il y a plusieurs bonnes réflexions à tirer de mon histoire; elle ne vous sera peut-être pas inutile, car ce qui m'est arrivé pourrait bien vous arriver aussi. J'avais à peu près votre âge lorsque je me suis dit qu'il était dur de consacrer ma vie à pleurer ce dont je n'avais jamais joui, à désirer ce qui m'était inconnu. Fatigué de regrets, de deuils, de malheurs et de sacrifices, je me suis laissé séduire au charme d'un ciel brillant, d'un pays prospère, où l'existence est insouciant et facile, où l'on ne recherche que le plaisir; les hommes qui vivent ainsi m'ont semblé bien dignes d'envie, et pour leurs chansons légères, j'ai failli perdre le souvenir de nos hymnes enthousiastes et douloureux. L'enchantement fut bien fort; je n'avais pas le

courage de le rompre ; la Providence le rompit pour moi et me préserva d'un bonheur qui me fait pitié maintenant. Ah ! mes amis ! je ne regrette pas mon rêve ! je ne regrette pas même les larmes qu'il m'a coûtées, car l'existence la plus sereine est celle qui commence par un grand sacrifice, comme les meilleures journées de l'été s'annoncent souvent par un orage.

I

Lorsque, après la défaite de l'insurrection, en 1815, il nous fallut quitter la Pologne, ma mère s'établit avec moi dans un château du midi de la France, le plus beau château du monde selon moi, mais dont je ne sais si ma description pourra vous donner une idée, bien qu'il soit aussi présent que si je le voyais en ce moment même. Il était bâti sur un promontoire élevé qui dominait la plaine, un ravin d'un côté, la petite ville de l'autre, la rivière à ses pieds ; les constructions étaient irrégulières et bizarres, mélange de villa et de forteresse, avec des toits plats, de grands escaliers de pierre descendant aux jardins, et une longue terrasse d'allée qui s'avancait comme une jetée jusqu'au bout du promontoire. Du côté du ravin, les murs étaient hauts, l'aspect sévère ; il y avait tout au pied une étroite plate-forme plantée de vieux ormeaux, où des cordiers travaillaient et chantaient tout le jour à l'ombre des bâtiments. Je ne sais trop qui avait, jadis, bâti cette demeure, mais c'était la poésie elle-même qui l'avait parée, cette poésie du Midi, puissante, joyeuse, riche surtout et surabondante, qui sait si bien inviter à la vie facile, à la confiance, à l'oubli des maux. C'était elle qui avait répandu sur ces belles pierres les teintes de l'or et du porphyre et coloré le ciel d'un azur incomparable, afin qu'il servît d'un fond plus pur aux profils des bâtiments. Elle avait dessiné les lignes harmonieuses des collines à l'horizon lointain, elle rassemblait le peuple d'hirondelles qui s'ébattaient sur nos corniches, et prodiguait dans notre petit jardin conquis sur le rocher et enfermé dans ses balustrades de pierre, tant de roses, de lauriers, de grands aloès et de fleurs de grenade, que l'on ne savait plus dans quel pays l'on se trouvait, et que l'on pensait vaguement à l'Orient, aux terrasses suspendues de Sémiramis et au jardin mystique de Salomon. Le soir encore, c'était elle qui répandait autour de nous plus de diamants que les *Mille et une Nuits* n'en ont rêvé ; quand le ciel s'illuminait au-dessus de nos têtes, que les feux de la petite ville

s'allumaient à nos pieds et que la rivière elle-même se mettait à briller en réfléchissant les étoiles, la silencieuse tranquillité du château convenait à toutes ces splendeurs. C'était la nature seule qui régnait dans ces lieux, et nous avions l'air de spectateurs timides admis par faveur à sa cour. Aussi bien, nous ne l'avons jamais contrariée, nous ne faisons pas grand bruit, ni ma mère ni moi ; c'était un asile que nous étions venus chercher dans ce château désert pour laisser passer la tempête, et le triste état de nos affaires ne nous aurait pas permis d'y porter le moindre changement. Notre arrivée n'avait rien enlevé à ce charme de sauvagerie qui s'allie si bien avec la grandeur ; à travers nos marches un peu disjointes, les petits lézards se promenaient sans s'occuper de nous, et j'ai souvent admiré les guirlandes hardies des ronces qui n'auraient pas dû croître dans nos murs.

Nous vivions là depuis une année déjà, et je crois que la sereine beauté de l'extérieur avait exercé son charme sur notre vie, car jamais année ne s'écoula plus doucement. Quant à ma mère, elle ne vivait que pour moi ; chacune de ses actions et de ses paroles ne tendait qu'à moi seul ; je le savais et trouvais la chose simple, ne pensant même pas qu'il pût en être autrement. Comme toutes les mères d'un fils unique, elle avait cette idée fixe de faire de moi un héros, et appelait à son aide toutes les puissances dont elle n'avait pas trop peur, la poésie, la chevalerie, la religion surtout, et le souvenir de la Pologne, dont l'image était toujours présente entre nous comme celle d'une mystérieuse maîtresse dont il fallait se rendre digne et qui me récompenserait avec éclat de ce que je devais faire pour elle. Vous savez comme ma mère était bonne musicienne : elle m'avait rendu musicien aussi, et m'avait donné tous ces plaisirs de détail et ces ressources d'imagination des éducations de femmes. En un mot, elle me composait une atmosphère de sentiments choisis et de pensées idéales dont elle s'arrangeait pour ne pas me laisser sortir. Je m'y trouvais bien, et pensant en moi-même que j'étais destiné à quelque chose de grand, je me contentais pour le moment de lire des poésies nationales, d'en composer aussi, d'étudier un peu au hasard ce qui pourrait me servir plus tard, et de me tenir minutieusement au courant de ce qui se passait en Pologne et chez nos compatriotes exilés comme nous.

Le temps, qui s'envole toujours vite, ne va jamais si vite que dans ces existences rêveuses qui ne touchent pas terre, et que nul événement réel ne vient ébranler. Ma mère, se sentant parfaitement dévouée, avait cette joie des cœurs généreux quand ils se donnent sans réserve, et moi, sachant que j'étais le centre et l'objet d'une autre vie, je me croyais nécessaire et je me complaisais dans cette

pensée. Pendant que je travaillais ou que je montais à cheval, ma mère s'enfermait chez elle et sans doute elle priait Dieu pour moi, et quand je la retrouvais le soir, si bien parée pour me recevoir, si soigneuse de me plaire et de m'amuser, j'avais toujours un sentiment mêlé d'amour-propre et de tendresse, et je me sentais un peu comme un héros de roman. Nous causions doucement en errant sur les terrasses, d'étage en étage, montant et descendant les grands escaliers de pierre, respirant le parfum des roses ; elle ménageait mille histoires de sa jeunesse pour me les conter à cette heure ; elle avait vu bien des choses intéressantes, connu bien des personnes célèbres, et mettait à mon service, avec cette attention sans défaillance que donne la tendresse, la grâce facile qui vient de l'habitude du monde. Puis je lui faisais la lecture, quand les nuits étaient sombres ; mais dans les belles soirées où la lumière de la lune tombait à flots sur la plaine, enveloppant toute chose sous un éclat fin et doux, nous ne voulions rien perdre d'une décoration si belle. Il y a un plaisir singulier dans ces dispositions et ces retours des grands effets de la nature. Ils sont merveilleusement disposés pour satisfaire à la fois le goût de l'homme pour le changement et le besoin qu'il a de compter sur les plaisirs. Il y avait certains soirs, et je savais d'avance lesquels, où l'ombre des balustres de la terrasse se dessinait en longue file sur la plate-forme d'en bas, et si nous nous penchions pour les regarder, nous voyions nos ombres à nous-mêmes s'avancer, longues et nettes, comme les personnes d'un mystérieux théâtre. Avec le silence de la solitude, jamais scène ne fut plus belle ou mieux préparée, et nous attendions, écoutant et parlant bas, comme si l'instant d'après don Giovanni eût dû s'élançer sur la plate-forme ou que l'amant désolé de Lucie fût venu la pleurer au pied du château.

En général, nous finissions par revenir à parler de moi, de mon avenir et du jour de ma majorité qui approchait, inépuisable sujet qui nous intéressait tous deux par-dessus tout et nous donnait le sentiment d'avoir fait quelque chose dans notre soirée. C'est ainsi qu'avant d'avoir rien vu de la vie et de l'action, il y a parfois pour la jeunesse un moment de rêverie et de calme extérieur, comme il y a souvent, avant les batailles, un instant de silence et d'immobilité.

II

Avez-vous jamais vu lancer un navire à la mer ? avez-vous vu le tumulte des préparatifs, la joie des matelots, la longue fête qu'

précède ? Quel enthousiasme pour le héros de la journée ! que de souhaits de bonheur, que de pronostics sur ses futurs exploits ! quelle attention à ses moindres mouvements ! Et puis quelle émotion quand il s'élançait enfin, couronné et pavoisé, pour prendre possession de son élément ! Vous pensez alors qu'il est libre, maître de la mer et qu'il va d'un seul élan franchir l'Océan immense ? Hélas ! à peine a-t-il pris son équilibre et fendu deux ou trois vagues, qu'on le dirige tranquillement vers le bassin d'achèvement, où on l'amarre à son rang, où vous le verrez peut-être plus d'une année encore attendant sa mûture, sa voilure, son grément, puis son équipage et puis surtout l'occasion et le bon vent : il en est souvent ainsi dans notre existence ; on célèbre les événements au jour solennel que l'on a fixé, mais ce n'est pas alors qu'ils s'accomplissent, et telle phase de la vie se prolonge longtemps encore après que nous croyons avoir inauguré l'ère nouvelle.

Le lendemain du jour de ma majorité, j'étais assis comme à l'ordinaire dans mon petit cabinet d'étude, encore ému des tendresses de ma mère, encore un peu étourdi des compliments et des souhaits que l'on m'avait prodigués, et me demandant, non sans quelque trouble, qu'est-ce donc qui s'était passé et pourquoi nous avions fait tant de bruit, puisque rien n'était changé autour de moi. — On m'avait tant parlé des hasards du voyage, je m'étais si bien senti le pied dans l'étrier. Pourquoi donc n'étais-je pas maintenant en pleine campagne ? Quand y serais-je, et que serait-elle pour moi, cette pleine campagne ? J'étais gagné par une certaine tristesse naturelle lorsqu'une époque que l'on regardait venir de loin passe à côté de vous sans vous rien apporter, et je sentais qu'en continuant ma vie habituelle, il me manquerait de ne pouvoir ajouter à chacune de mes pensées cette vague conclusion... "et puis, quand je serai majeur !" La bonne volonté même, le zèle nouveau dont l'émotion de la veille m'avait rempli me devenaient presque à charge, si je n'avais rien à faire aujourd'hui que je n'eusse fait depuis un an. A travers ces pensées, je continuais languissamment ma lecture, et de temps en temps je regardais par ma fenêtre, qui donnait du côté du ravin, le ciel embrasé, l'atmosphère lumineuse, la campagne poudreuse et opprimée par un soleil impitoyable, tandis que de l'étroite plateforme au pied de la muraille le chant des cordiers montait jusqu'à moi, monotone et comme endormi par la chaleur du jour. Il y a une grande solennité dans ces brûlantes heures de l'été ; on sent que dans cette fournaise ardente un travail s'accomplit et que la souffrance de la terre sera féconde. Ramenant mes yeux éblouis dans l'intérieur de ma chambre, je trouvai trop de contraste entre cette fraîche

obscurité et l'ardeur rayonnante du dehors. Je regardais avec un sentiment dont je ne pouvais me rendre compte, tous ces jolis objets de travail que j'aimais bien pourtant, ces beaux livres, qui faisaient la douce occupation de mes pensées, ces armes curieuses suspendues à la muraille et rangées par ma mère avec tant d'art, et tout cet ensemble me frappait comme une décoration oiseuse et me paraissait presque ennuyeux, comme doit paraître, à un moment ou à un autre, tout ce qui est arrangé uniquement en vue de l'agrément et de l'élégance. La facilité même de ma vie me devenait à charge, j'enviais ces existences laborieuses où les fatigues succèdent aux fatigues il est vrai, mais où la vie coule comme les saisons, sans que l'on se demande jamais : *à quoi bon ce que je fais ? ou que vais-je faire ensuite ?* les deux grandes questions d'où naît tout notre trouble.

Ces deux questions m'agitaient malgré moi et j'essayais en vain de les faire taire en m'absorbant dans mes occupations habituelles ; puis quand je vis le feu du ciel s'amortir et l'ombre déborder de la plateforme sur le ravin, je descendis, sans passer devant la porte de ma mère, car je n'avais pas envie qu'elle me parlât en ce moment, et je m'en allais vers la ville voisine où je savais bien que je trouverais toujours quelque chose à faire.

Ce n'est point dans la campagne qu'il faut chercher le charme et l'originalité du Midi, c'est dans les petites villes ; la campagne est souvent aride, découpée en petites cultures monotones et insignifiantes, mais ces villes ont une grâce unique, et l'on voit dès l'abord comme la vie y est douce et facile ; ces maisons blanches à toits plats, ont toutes un balcon, une terrasse, une verandah couverte de vignes, quelque chose qui ne sert qu'à l'agrément et à donner un air de fête et de plaisir. Tout est irrégulier, mêlé de jardinets étagés, de treilles soutenues par des piliers de pierre, et ces constructions extérieures sont aussi nécessaires que la maison elle-même, car c'est là que l'on s'établit dès que le soleil est tombé, que l'on file ou que l'on brode, que l'on cause ou que l'on boit, selon la fortune des habitants, en regardant dehors. Des figuiers s'appuient contre les murs, des vignes lancent leurs bras dans le figuier, et il n'est point de maison si pauvre devant laquelle des touffes vigoureuses de jasmin, d'œillet ou de verveines ne prodiguent leurs belles fleurs sous un voile de poussière. Il y a dans tout cela des contrastes étranges ; beaucoup de négligence et un goût très sincère pour ce qui est beau, l'amour du luxe avec le mépris du bien-être, et l'ensemble a un attrait indéfinissable, qui tient peut-être à ce que l'image de la souffrance et du travail est partout écartée, à ce que la nature donne facilement ses richesses sans qu'on la tour-

mente pour lui demander autre chose, et de ce qu'elle ignore aussi bien que les habitants, toute contrainte, toute surveillance et toute discipline.

Quand j'arrivai dans les rues de la petite ville, le soleil avait baissé, chacun rouvrait ses portes et ses contrevents, et le mouvement du soir commençait après la grosse chaleur du jour, qui interrompt la vie presque autant que la nuit. On m'avait parlé d'un peintre arrivé depuis peu chez des gens avec qui je faisais parfois de la musique, et pour que ma promenade eût l'air d'avoir servi à quelque chose, je voulus m'informer s'il ne pourrait venir prendre une vue du château dont nous avions quelque envie. Je m'en fus donc de ce côté, mais non sans un certain malaise de conscience, car j'avais assez vu cette famille pour être sûr que ma mère ne m'y aurait pas envoyé, et mon bon instinct me disait que dans l'état de vague émotion où se trouvait mon âme, l'amusement que je cherchais là ne pouvait pas m'être salutaire. J'allais toujours néanmoins et ne m'arrêtais que devant la maison. La porte de la rue était ouverte; dans l'ombre fraîche, au pied de l'escalier, la fille de la maison travaillait en causant gaiement avec la petite servante assise auprès d'elle; elles étaient jolies toutes deux, toutes deux du même âge, et semblaient parler d'un sujet qui les intéressait également; elles étaient vêtues à peu près de même, seulement la jeune maîtresse portait à découvert l'abondance de ses belles tresses noires, tandis que la servante ne se permettait pas d'ôter le petit fichu de couleur qui les couvre à demi. Elles m'accueillirent toutes deux avec ce même sourire gai que les jeunes filles donnent à tout ce qui est inattendu, et pour me conduire auprès du peintre, elles ouvrirent la porte du jardin, ce qui fit aussitôt pénétrer dans l'étroit passage, comme autant de javelots d'or, les rayons obliques du soleil du soir. Un jeune homme qui dessinait, installé sur le petit mur d'appui d'une sorte de galerie extérieure, s'écria quand il la vit entrer: "Vous voilà, mademoiselle Rhoda, pour le coup, c'est votre portrait, je veux le faire, vous l'avez promis..." Elle dit en riant qu'elle ne le voulait pas, il répéta qu'elle l'avait promis, et tous deux continuèrent leur plaisanterie sans faire grande attention à moi, qui m'amusait à les regarder, tandis que la mère qui m'avait vu de l'intérieur de la maison, descendait pour me saluer, et que la petite servante venait poser à côté de nous, sur le mur, des corbeilles de pêches et une cruche de grès; puis, tandis que je regardais les dessins du jeune homme et que je lui expliquais ce que je voulais, Rhoda s'assit sur le mur, je fis de même et je ne sais comment nous nous trouvâmes installés tous trois comme de vrais enfants qui goûtent après l'école.

C'est une puissante confrérie que celle de la jeunesse ; de quelque déguisement sévère que la destinée les aient revêtus, ceux qui sont jeunes se reconnaissent bien vite, et quand ils se sont reconnus, ils ne sauraient s'empêcher de se faire fête, et de s'amuser ensemble ; en un instant, j'étais dans la plaisanterie du portrait, tout aussi vivement que le peintre lui-même, et la jeune fille qui s'en amusait plus que nous deux encore, finit par poser comme nous le voulions, se contentant, pour l'acquit de sa conscience, de crier à sa mère qui allait et venait dans l'intérieur : "Maman, ils veulent me faire mon portrait..." "Eh *pécaire!* répondit la mère sans se déranger, c'est donc qu'ils n'ont pas grand'chose à faire!" — Certes, jamais plus joli modèle n'avait posé dans un plus charmant atelier. Au milieu des lauriers-roses qui s'épanouissaient de toutes parts, Rhoda, debout sur une pierre, avait l'air d'une déesse de l'été, de la jeunesse ou du Midi ; les pampres qui couraient d'arbre en arbre agités par la brise, jetaient tantôt une ombre légère sur son beau visage, tantôt laissaient paraître en pleine lumière ses cheveux noirs, ses yeux brillants, son teint coloré. Elle sentait bien qu'elle était jolie ainsi, et que la pose lui seyait, et restait immobile les yeux fixés sur son ombre qui se dressait contre le mur, ou sur la petite servante qui, sa cruche sur la tête, s'arrêtait à nous regarder ; puis, quand elle en eut assez, sautant à bas de la pierre, elle vint voir le dessin, malgré les réclamations du peintre, et moi, je sentis subitement qu'il me fallait rentrer ; mais cette idée-là me vint comme une chose terrible et comme vient à un écolier en retard la pensée qu'il faut retourner en classe.—La mère voulait me retenir, je voyais le dîner de la famille préparé, je me dis qu'on allait rire et s'amuser, et l'image de la table tranquille où j'allais me trouver en face de ma mère me parut bien triste. Ce sentiment m'envahit avec une violence dont je fus aussitôt honteux et comme effrayé. Je me trouvai bien ingrat, je me le reprochai et ce reproche de ma conscience me troubla si bien qu'en moins d'un instant c'était dans mon cœur une véritable tempête, si violente qu'il me semblait impossible de la cacher tout à fait. Pour faire diversion auprès de ma mère, et aussi pour déranger au moins quelque chose en m'en allant et rendre moins animé l'intérieur auquel je m'arrachais, je voulus emmener le peintre avec moi ; peut-être ma mère fut-elle un peu étonnée dans la soirée de voir que je faisais tant de frais, et que je semblais aussi empressé auprès de ce jeune homme que si ç'eût été un camarade d'enfance, mais elle n'en témoigna rien, et quand je rentrai chez moi, agité et fatigué, je me dis que mon trouble venait sans doute de l'émotion de la veille et de mes réflexions du matin, et que le lendemain, certainement, il n'y paraîtrait plus.

III

Hélas, le lendemain à mon réveil, ce qui m'apparut tout d'abord, ce fut l'image de Rhoda, et ma première impression fut une impression de terreur de voir se dresser malgré moi cet hôte qui était venu sans que j'y eusse consenti, prendre possession de mon âme. Je compris à l'instant que je n'étais plus maître en moi-même.— Il y a peu de sentiments plus pénibles pour une âme habituellement bien ordonnée, et j'eus un moment de stupeur solennelle.—Je ne pouvais guère me tromper ; c'est un effet de nos éducations raffinées et littéraires que nous savons reconnaître et démêler nos sentiments avant même de les avoir pleinement éprouvés. Je m'habillai assez tristement, puis je n'essayai même pas de rien faire, rester seul dans ma chambre me paraissant une chose absolument impossible, et je m'en fus joindre le peintre qui travaillait dehors : je le fis parler de la ville, des amis et de la famille de Rhoda. Tant qu'il resta avec nous ce fut une ressource : j'avais, pour ainsi dire, un lien avec ce point secret où tendaient toutes mes pensées : je ne me lassais point de parler du pays, des habitants ; je m'instruisis plus en deux jours sur ce qui m'entourait que je ne l'avais fait depuis un an. Mais quand il voulut partir, ce fut comme si l'on allait m'enlever la seule ressource, l'unique intérêt de mon existence. Je retournai à la ville avec lui, j'entrai dans la maison, je revis Rhoda, je lui parlai, je l'écoutai, non plus avec l'entraînement irréfléchi de la première fois, mais avec un plaisir intime dont je me rendais compte et qui me troublait jusqu'au fond de l'âme. Elle racontait au peintre mille petits détails de la maison et de la ville qui s'étaient passés en son absence, et que je me sentais le plus malheureux du monde et le plus honteux de ne pas connaître. Comme elle ne s'occupait guère de moi, je parlai avec sa mère, avec son père, je regardai la maison, le jardin ; je dis qu'il fallait venir voir la belle vue du château ; on me fit promettre de rester un soir pour faire de la musique, et je quittai le paradis terrestre avec bien moins de peine que la première fois, parce que j'étais sûr maintenant que j'y reviendrais. Je fus parfaitement heureux le long du chemin, me disant et redisant toutes ses paroles, comme on redit un chant qui plaît, et trouvant à chaque fois que je les redisais, un sens plus profond, une grâce nouvelle et la marque certaine de quelque rare et précieuse qualité.

S'il est un supplice insupportable et fait pour humilier profondé-

ment un cœur naturellement sincère, c'est celui de sentir que nous cachons quelque chose à l'être qui a possédé longtemps notre pleine confiance, de sentir que nos pensées et les siennes se séparent, que ce qu'il nous dit nous est indifférent, que le son même de sa voix nous vient importun, parce qu'il nous tire de notre monde préféré. Hélas ! ce supplice, je le subis dans toute sa force ce jour-là et les jours suivants ; chaque fois que ma mère me parlait, il me fallait revenir d'un songe lointain pour lui répondre ; elle ne se doutait pas du chemin qu'avait fait ma pensée, et cela même me désolait ; je n'aurais voulu, à aucun prix, lui dire ma peine, mais je m'irritais un peu de ce qu'elle ne la voyait pas, et je croyais que toute chose devait me faire deviner, le son de ma voix, mon silence, les liaisons de mes idées, et mes yeux quand je regardais la route de la ville, le seul point de notre horizon qui me parût intéressant.

A quelque temps de là, après une soirée languissante où j'avais fait rentrer ma mère de bonne heure pour n'avoir plus à parler, et où je lui avais fait une longue lecture sans prêter la moindre attention à ce que je lisais, j'étais remonté chez moi avec un certain soulagement de me trouver seul et de penser à ce que je voulais sans avoir l'air de penser à autre chose. La nuit était splendide, la campagne noyée dans une douce vapeur et la plate-forme éclairée en plein par la lune.—Quelques promeneurs passaient et repassaient, et je les regardais dans une vague rêverie ; peu à peu, ils se réunirent en groupe à l'extrémité qui dominait la rivière, et ce fut comme si notre mystérieux théâtre avait enfin trouvé ses acteurs, car j'entendis quelques sons de violon qui préludaient et cherchaient des accords, mais des voix et des rires empêchaient toujours le chant de commencer. Je ne distinguais rien parmi ces formes que la lueur rouge de quelques cigares ; mais les voix s'élevant peu à peu, je crus reconnaître celle du peintre, et l'instant d'après, à n'en pouvoir douter, j'entendis celle de Rhoda ! Mon premier moment fut pour le courage et la conscience. "Je ne descendrai pas," me dis-je, et je m'assis sur le rebord de la fenêtre, faisant effort pour penser avec calme que je voyais le plus joli spectacle du monde ; que la nature avait arrangé là un de ces tableaux que l'art ne se lasse pas de copier. Mais le cœur me manquait à chaque instant davantage, et chaque son de voix qui m'arrivait me pénétrait d'amertume ; il y eut un silence, puis deux ou trois mesures de préludes, puis Rhoda lança quelques notes, et les interrompit soudain ; le peintre les redit et s'interrompit aussi et tous se mirent à rire. Ces rires m'allaient à l'âme. On s'amusait, on parlait avec elle, et moi je la voyais, et j'étais hors de tout, seul et on n'y pensait pas, on ne s'en doutait pas, on ne s'en souciait

pas ! La jeunesse et la joie étaient à deux pas de moi, et je n'avais qu'un mouvement à faire pour aller les joindre, et si je ne le faisais pas, tout de suite, ils s'en iraient et je ne les verrais même plus. Alors je me levai d'un bond et descendis, ne craignant qu'une chose, c'est qu'ils ne fussent partis quand j'arriverais. L'escalier et les cours me parurent bien longs, et je ne ralentis le pas que lorsque, gagnant la plate-forme, je fus bien sûr que le groupe des chanteurs était encore à la même place.

Ils n'étaient point partis et n'avaient nulle envie de partir ; on s'amusait pleinement et l'on ne fit pas grande attention à moi. Je m'assis sur le bout d'un banc, à côté de la mère de Rhoda, et je regardai ma fenêtre ouverte avec un sentiment de triomphe. Le père s'était mis enfin à jouer des morceaux d'opéra, pris de droite et de gauche et enchaînés parfois d'une façon assez étrange ; si quelqu'un connaissait la phrase du violon, il la disait à l'unisson, et le groupe entier prenait les phrases de chœur, l'un entraînant l'autre, et sans s'être donné le mot. C'était bien incorrect sans doute, bien incomplet, mais toujours plein de ce vrai sentiment dramatique que le Midi possède et qui est un don de nature sans lequel il n'y a point d'art. C'était bien là faire de la musique dans le sens plein du mot, c'est-à-dire chanter ce qui vient à la pensée dans le moment, en accord avec la disposition présente, avec la scène entière ; c'était ce que nous ne faisons pas quand nous prenons sur le piano le cahier que nous avons travaillé le matin, et que nous le jouons d'un bout à l'autre ; c'était se faire plaisir et faire plaisir à tous ceux qui vous écoutent et qui se mettent parfaitement en accord avec vous. On resta longtemps ainsi, moitié chantant, moitié parlant, riant et fumant tour à tour, avec de longs intervalles de silence, personne ne songeant à bouger puisque l'on se trouvait bien, ni à ce qu'il était l'heure où l'on rentre d'ordinaire puisqu'il ne faisait ni froid ni sombre. Pour moi, bien que j'eusse l'impression d'avoir échappé à une prison jalouse pour me réunir avec ceux qui sont libres et heureux, la tempête n'était pas tout à fait apaisée et quelque chose grondait encore en moi. Je m'étais bientôt ennuyé de mon banc à l'écart, mais j'avais eu beau me mêler au groupe et m'approcher de Rhoda, fumer mon cigarre comme les autres et rire de leur gaieté, je me sentais étranger à ce monde qui me plaisait tant et qui en ce moment me paraissait le seul digne d'être habité. Je ne savais pas les histoires dont on s'amusait ; je ne connaissais pas ce langage insouciant et enfantin, ce plaisir que l'on se donne les uns aux autres uniquement parce que chacun est en disposition de s'amuser. Certainement je comprenais mieux que tous ceux qui étaient présents le charme de cette nuit et la poésie

de cette musique, mais je sentais bien que chacun d'eux en jouissait plus que moi. On me demanda de chanter, je n'aurais pu le faire ainsi, sans les accompagnements et les préludes, ou bien je n'aurais eu que des morceaux trop sérieux qui les auraient ennuyés. Je ne savais trop que dire non plus, bien qu'il me vint à l'esprit mille réflexions, mille souvenirs et d'innombrables vers de Gœthe ou de Krasincki,—mais une de ces joyeuses paroles qui faisait partir en fusée le rire brillant de Rhoda, je ne la pouvais pas trouver. Elle s'en apercevait bien, et avec cet instinct sûr que possède toute femme, la plus simple comme la plus mondaine, pour animer et diriger le petit cercle dont elle est le centre, elle me laissait de côté. Quand enfin l'on s'en alla, je parvins à marcher auprès d'elle et je persistai à lui parler, mais sans pouvoir détourner tout à fait son attention de ce que disaient ceux qui marchaient derrière nous. Devant la porte du château, je les quittai, les laissant passer outre et les regardant s'éloigner le cœur plein de mélancolie, car je sentais qu'il y avait entre nous autre chose encore que mes résolutions et la distance de ma fenêtre à la plate-forme.

“ Nous vous avons tenue éveillée hier avec notre musique, dis-je à ma mère le plus légèrement que je pus, lorsque je la rencontrai le lendemain, et vous ne vous doutiez pas que j'étais parmi les donneurs de sérénade,” et je lui racontai en deux mots ma soirée... Mais elle était trop pénétrante et je n'étais pas assez perfide pour que l'entretien en restât là. Elle avait bien vu que quelque chose se passait en moi, et devinait à peu près ce que ce devait être ; en ce moment même elle comprenait que je ne pouvais plus dissimuler et attendait ce que j'allais lui dire ; mais il m'était impossible de continuer, et voyant que je ne lui parlais plus, enfin elle me parla.

Certes, de toutes ses bontés pour moi, de toutes les preuves de tendresse qu'elle m'a données, la façon dont elle me traita ce jour-là n'est pas la moindre. Je la bénis encore en souvenir de la douleur avec laquelle elle ménagea ma folie, car elle aurait pu me rendre bien malheureux. J'avais courbé la tête plein de frayeur à l'approche de la tempête, je la relevai plein de reconnaissance et de tendresse en voyant qu'elle n'était ni indignée ni irritée, qu'elle ne me traitait point d'ingrat et qu'elle ne me disait rien contre Rhoda (c'était là ce qui me faisait le plus de peur). Soit douceur, en effet, soit habileté, soit qu'elle ne se sentit pas le courage de m'affliger, comprenant que ma peine était sincère, soit encore qu'elle fût plus sûre de moi que je ne l'étais moi-même, ou peut-être parce qu'il y a dans le fond d'un cœur de femme une secrète sympathie pour tout ce qui est romanesque et qu'involontairement

son premier mouvement soit d'en sourire, elle sourit en effet, me dit que tout cela était comme un rêve d'homme éveillé dont les plus sages ont de la peine à se préserver et qui ne tiendrait pas contre un peu de réflexion et quelques jours de vie tranquille ; puis, m'encourageant par des paroles pleines de confiance, elle me quitta sans beaucoup prolonger l'entretien et me laissa fort soulagé et plein d'affection pour elle, d'émotion et de bons projets.

(A continuer.)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

La Méthode Chrétienne considérée dans ses avantages et sa nécessité, et réponses à certaines difficultés, par George Saint-Aimé. Ottawa : G. E. Desbarats, Imp. 1866.

Voici une brochure sur une vieille question qui fait des efforts pour se rajeunir, et réveille aujourd'hui parmi nous la même polémique, ardente et rancunière, qu'elle avait soulevée en France, il y a quelques années.

Est-ce la vérité qui cherche à percer le nuage des préjugés, ou bien, sous la forme d'un ange de lumière, l'esprit du mal, qui s'agite pour semer le trouble et la division dans les esprits ?

C'est la quatrième des brochures publiées pour la même cause ; plus sage que ses aînées, celle-ci se présente avec un nom d'auteur ; un pseudonyme peut-être... mais du moins, c'est un voile plus décent que l'anonyme.

Sont-ce des voix différentes qui crient ainsi par le pays, ou bien une même voix dont l'écho se répète, tantôt à St. Hyacinthe, tantôt à Québec, tantôt à Ottawa ?

Aujourd'hui, l'écho est dans la capitale, et la nouvelle brochure nous arrive de là, pour nous prouver d'abord une grande vérité : *les avantages de la méthode chrétienne* ; puis une autre vérité plus grande encore : *la nécessité de la méthode chrétienne*.

Ces deux vérités reposent sur une troisième qui est le principe fondamental : *c'est que depuis la Renaissance, le paganisme règne dans l'éducation de la jeunesse, et que les générations ont été coulées dans un monde païen : de là tous les maux qui ont affligé l'Europe depuis plus de trois siècles*. Cette thèse est inattaquable, car elle a été prouvée par Mgr. Gaume, et appuyée par lui sur l'histoire.¹

Pour notre société, plus jeune encore, elle est moins malade que la société européenne, mais depuis longtemps elle fermente sous l'action des idées païennes, infiltrées à la jeunesse. C'est un mal auquel il est temps de porter remède. A l'œuvre donc pour régénérer la patrie ! A bas le paganisme ! A bas les idoles !

La méthode chrétienne est notre salut ; sans elle nous sommes perdus :

Voilà ce que dit la brochure.

Voilà ce qu'elle oublie de dire :

Cette méthode chrétienne, qu'on veut appeler le système de Mgr. Gaume, mais qui est plus vieille que lui² ; cette méthode est suivie dans tous nos collèges catholiques ; seulement on varie dans la pratique sur la qualité et le nombre des auteurs chrétiens qu'il faut faire expliquer dans les classes : les uns veulent une égale proportion d'auteurs chrétiens et païens, d'autres une proportion plus grande d'auteurs chrétiens, d'autres enfin une proportion moindre. Or, parmi ces dernières maisons, deux sont les plus anciennes du pays ; elles ont donné une foule d'hommes éminents au clergé, au barreau, à la magistrature, etc. ; elles ont formé de grands citoyens et de bons chrétiens, et l'une d'elles, pour couronner son œuvre, vient de doter notre pays d'une université catholique. Une autre est dirigée par un ordre religieux, fondé et formé auprès du Saint-Siège, chargé par lui de prêcher et de défendre la foi, d'instruire et d'élever la jeunesse, et demeuré fidèle depuis des siècles à cette haute mission.

¹ Voir le Ver Rongeur, les Lettres sur le Paganisme, la Révolution, ouvrages de Mgr. Gaume.

² Voir l'ouvrage du P. Cahours : Des études classiques, etc.

Ces maisons méritent bien de la religion et de la patrie : mais elles n'adoptent pas les idées de Mgr. Gaume ; car elles pensent que leur enseignement est catholique, par conséquent chrétien, de sa nature, dans son but, ses moyens et ses résultats ; elles ne croient pas *saturer*¹ leurs élèves de paganisme, et elles sont d'opinion qu'elles peuvent conserver en sûreté de conscience une méthode consacrée par la pratique des siècles, et autorisée par l'Eglise² : donc elles ferment les yeux à la lumière.

On voit par là la raison et l'opportunité de la brochure.

A qui s'adresse encore l'auteur ? Ce n'est pas à *la saine portion des laïques instruits*, ni sans doute au clergé dont *la presque totalité s'est prononcée énergiquement en faveur de la réforme chrétienne*³ ; mais il reste encore quelques adversaires qui *ont plus de présomption que de savoir*⁴ : il est vrai qu'ils *ont déjà renoncé à la lutte* ; mais ne faut-il pas leur donner le coup de grâce, les aveugler, s'il est possible, par l'éclat de la lumière ?

On voit donc l'opportunité et l'utilité de la brochure.

L'auteur sait qu'il a la vérité pour lui : il le sait, que dis-je ? il en est certain d'une certitude absolue. Il sait encore que celui-là est anathème qui retient la vérité captive ; que faut-il de plus pour enflammer son zèle ? Il s'est donc armé de la plume, et s'est constitué envers et contre tous le champion de la vérité ; il en sera même le martyr, si l'on veut. Ce qui règle son esprit et sa plume, ce n'est pas la prudence humaine ; c'est la prudence, fille de la sagesse. Mais, comme il est l'apôtre de la vérité, il ne prétend pas être plus sage⁵, plus chrétien que Jésus-Christ, qui stigmatisait avec tant de force l'hypocrisie, l'impudence, l'orgueil aveugle et insensé des pharisiens. Il use donc de la verge à l'égard de ses adversaires, et il en use largement, mais toujours au nom de la vérité. Le lecteur a tort, s'il ose suspecter la pureté de son zèle... Honni soit qui mal y pense !

Mais ce langage, plein de fiel et d'amertume, n'est pas un langage très-chrétien.... Honni soit qui mal y pense !

Mais nos adversaires ne sont pas tous des pharisiens, des sépulcres blanchis, des aveugles qui conduisent des aveugles, *des tyrans hypocrites de la conscience de leurs frères*⁶ ; il est peut-être parmi eux des gens éclairés, honnêtes, respectables ; peut-être même des prêtres, aussi distingués par leur vertu que par leur science... pourquoi ces invectives, ces gros mots, où le dépit et certaine rancune se déguisent mal sous une apparence de zèle ?... Fi donc !... Honni soit qui mal y pense !

Bref, l'auteur est éclairé, prudent, zélé, modeste, charitable, et surtout très-chrétien. Que faut-il de plus pour recommander la brochure ? Il n'était pas besoin, pour la faire lire, de la distribuer gratis, ni même de l'envoyer *affranchie* par la poste.

A. NANTEL, P^{tre}.

1 Expression de Mgr. Gaume.

2 Voir les études classiques du P. Cahours, l'examen critique, etc., de Mgr. Landriot.

3 Brochure : la méthode chrétienne, etc., page 1.

4 Paroles de la brochure, page 1.

5 Voir pour éclaircissement les premières pages de la brochure.

6 Paroles de la brochure, page 6.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

De la pluie, toujours de la pluie, et encore de la pluie, telle est en résumé l'histoire monotone des sept dernières semaines. Un homme exact et un observateur bien renseigné publiait l'autre jour dans les gazettes, que sur les trente-et-un jours qu'a duré le mois d'Août, vingt-et-un ont été consacrés à la pluie ; ce calcul nous dispense de toute appréciation. Le mois de Septembre promettait de dépasser encore son humide prédécesseur, mais par bonheur depuis deux jours le soleil, qui semblait nous avoir oubliés, a reparu souriant et radieux ; pour ne pas le chasser de nouveau, rengainons bien vite les mauvais compliments que nous nous apprêtions à lui décerner.

La moisson qui donnait de si belles espérances a gravement souffert de ces pluies incessantes. De tous côtés des plaintes amères se font entendre, et c'est à peine si avec un temps favorable on peut maintenant compter sur une demi récolte. Le mouvement habituel des affaires s'est ralenti sensiblement par suite de ce déplorable contre-temps. D'autres causes que nous ne pouvons qu'indiquer légèrement menacent d'aggraver considérablement le malaise qui commence à se faire sentir dans notre monde commercial.

Par une loi passée dans la dernière session du Parlement, la Législature a enlevé toutes les restrictions qui pesaient sur nos banques incorporées, et les a laissées libres d'exiger à l'avenir le taux d'intérêt qui leur conviendrait. En même temps que cette loi devenait en force, l'emprunt provincial faisait son apparition sur notre marché monétaire. Ces deux mesures, jointes à l'aspect alarmant des récoltes par tout le pays, ont eu l'effet de doubler en peu de temps le taux de l'escompte ; et plus l'intérêt s'élève, plus on dirait que les capitaux craignent de se risquer au dehors. Bon nombre de petits commerçants sont tombés victimes de ce fâcheux état de choses ; et la Banque du Haut-Canada, qui depuis quelques années ne se soutenait que par un miracle d'équilibre, a profité de la rigueur des temps pour suspendre paiement.

Cette Banque, une des plus anciennes du Haut-Canada, avait été pendant plus de vingt ans, et surtout depuis l'Union, une des plus puissantes institutions monétaires du pays. Devenue successivement dépositaire des fonds du gouvernement, des compagnies de chemins de fer du Grand-Tronc et du Grand Occidental, et ayant par là à sa disposition plus de capitaux qu'il ne lui en fallait pour les besoins réguliers du commerce, elle crut pouvoir appliquer cet excédent dans des placements immobiliers. C'est en partie à cette déviation de la ligne naturelle des affaires de banque que l'on attribue sa ruine. Privée de la clientèle du gouvernement provincial sous l'administration Macdonald-Dorion, plus tard de celle du Grand-Tronc et enfin tout dernièrement de celle de la compagnie du Grand Chemin de fer Occidental (*Great Western*), elle n'a pu, malgré les efforts et la persévérance de ses directeurs, tenir tête plus longtemps à l'orage. Incapable de réaliser ses valeurs immobilières assez promptement pour racheter ses billets en circulation, elle s'est vue forcée de fermer ses comptoirs, le 18 du courant. C'est la première fois qu'une banque incorporée suspend paiement en cette Province, et malgré la rigueur du temps, le fonctionnement de nos autres institutions monétaires est d'une régularité telle que la chute de celle-ci ne les ébranle en rien. Les affaires de la Banque du Haut-Canada tombent en vertu de la loi sous le contrôle du Ministre des Finances, et les porteurs de ses billets n'auront à subir qu'un léger retard pour être payés intégralement. On s'accorde généralement à dire que le déficit sera

couvert par la réalisation de l'actif et par la responsabilité des actionnaires, qui est double du montant de leurs actions.

* * *

L'absence d'événements politiques et le penchant naturel qu'il y a parmi nous à transformer en luttes de partis les moindres discussions qui s'élèvent entre champions des deux camps rivaux, ont donné une importance toute particulière à une question de droit international, qui vient de se discuter ici : nous voulons parler de l'affaire Lamirande. Nous ne croyions pas au mois dernier que cette affaire fût destinée à faire autant de bruit, autrement nous en aurions parlé alors. Au reste, la chose est encore pleine d'actualité. Voici en peu de mots ce qui en est :

En janvier dernier, Ernest Sureau Lamirande était caissier de la succursale de la Banque de France à Poitiers ; il disparut tout-à-coup laissant un déficit de sept cent quatre vingt-six mille francs. Un agent de police d'une habileté consommée, M. Melin, fut chargé de découvrir le lieu de sa retraite et de l'arrêter. Deux jours s'étaient déjà écoulés depuis le départ de Lamirande, lorsque Melin se mit en campagne. Il se dirigea de suite sur Paris avec le signalement du coupable pour tout renseignement ; de légers indices lui firent croire qu'il était passé en Angleterre. Arrivé à Londres, il trouva sa trace et apprit en même temps qu'il venait de s'embarquer à bord d'un steamer partant pour Portland. Sans perdre une minute, Melin prend la mer sur un autre vaisseau, cingle à toute vapeur vers l'Amérique, devance Lamirande et à son arrivée à New-York il le fait appréhender. Une demande d'extradition est présentée devant les tribunaux américains de la part des autorités françaises, Lamirande se défend, l'affaire s'instruit minutieusement, et comme elle était sur le point d'être jugée, il réussit à s'échapper de prison et s'en vient chercher asile en Canada.

Muni d'un mandat d'arrestation signé par le Gouverneur-Général, Melin se met de nouveau à la recherche de Lamirande, il le rejoint à Laprairie et le fait incarcérer à Montréal. Lorsque le malheureux fut arrêté pour la seconde fois, il ne lui restait plus que trente-deux sous sur les quatre cent quatre-vingt mille francs de billets de banque qu'il avait en partant de Poitiers. Il prétend en avoir perdu la moitié en chemin de fer en Angleterre et le reste a servi à solder ses frais de défense et d'évasion. Voilà ce qui s'appelle n'avoir pas de chance ; c'est plus qu'il n'en faut pour dégouter du métier les gens qui n'ont pas la main sûre.

A quelques jours de là, Lamirande comparait devant la Cour de Police de Montréal pour répondre à une nouvelle demande d'extradition, fondée sur un arrêt de renvoi émané de la Cour de Poitiers, l'accusant du crime de faux, pour avoir, en sa qualité de caissier de banque, fourni de faux bilans de situation, et d'avoir soustrait par ce moyen des sommes considérables à la banque dont il était le gérant. M. Ramsay, comme substitut du Procureur-Général, représentait le ministère public, MM. Pominville et Bétournay occupaient pour la Banque de France et M. Doutré défendait l'accusé.

On nous saura gré, nous l'espérons, de ne pas entrer dans tous les détails de l'habile plaidoirie qui s'engagea entre ces messieurs ; qu'il nous suffise de mentionner le point le plus sérieux de cette discussion. La loi française sur le faux est différente de la loi anglaise, et l'accusation portée contre Lamirande ne constituerait pas suivant celle-ci le crime de fabrication d'écriture (*forgery*) mentionné dans la version anglaise du traité d'extradition entre la France et l'Angleterre. De plus, en donnant au crime exposé dans l'arrêt de renvoi le

nom sous lequel il pourrait être désigné dans le droit anglais, il ne se trouverait pas au nombre de ceux pour lesquels le traité permet l'extradition. Il était donc illégal d'accorder l'extradition puisque, prétendait le défenseur de Lamirande, c'était d'après la loi anglaise seule que les tribunaux canadiens devaient se guider.

De l'autre côté, on établissait que la version française du traité d'extradition mentionnait, au nombre des crimes pour lesquels l'extradition devait être permise entre la France et l'Angleterre, le crime de faux comme équivalent du crime de *forgery* inséré dans la version anglaise; et que l'accusation contenue dans l'arrêt de renvoi comportait un faux d'après le code pénal français. Puis on soutenait que les conventions internationales, à l'instar des conventions civiles, devaient s'interpréter et s'exécuter d'après l'intention évidente des parties contractants. Or il était évident que la France avait voulu stipuler l'extradition pour le crime de faux tel que défini et reconnu par son code pénal, et que par là les tribunaux anglais étaient tenus de lui livrer ceux de ses justiciables qui en seraient régulièrement convaincus devant eux.

Le magistrat de police M. Bréhaut, par son jugement accorda la demande d'extradition, et en conséquence, renvoya Lamirande en prison. M. Doutré s'adressa aussitôt à l'un des Juges de la Cour du Banc de la Reine, l'Hon. M. Drummond, pour faire reviser ce jugement au moyen d'un bref d'*Habeas Corpus* en faveur de son client. La cause avait été plaidée de nouveau devant lui un jour durant, sur la présentation de la demande du bref d'*Habeas Corpus*; le jugement allait être prononcé, lorsqu'un des avocats de la Banque de France demanda l'ajournement de la cause jusqu'au lendemain, pour répliquer, et l'obtint. Le même soir, c'était un vendredi, arrive de Québec l'agent de police Melin, porteur d'un mandat d'extradition en bonne forme. Grand émoi parmi les officiers de justice qui n'ont pas l'habitude d'être dérangés à pareille heure. D'un côté est le mandat du Gouverneur sur lequel flamboie le Grand Sceau de la Province, de l'autre est le Juge Drummond qui crie à l'infamie, au guet-à-pens et donne ordre au geôlier de retenir le prisonnier. On hésite, mais enfin le mandat du Gouverneur reçoit son exécution. Le convoi du Grand Tronc attendait depuis plusieurs heures, Melin s'y précipite avec Lamirande, et arrive à Québec juste à temps pour prendre passage sur le steamer de la ligne canadienne.

Le lendemain, l'Hon. Juge Drummond se rend en Cour et prononce son jugement par lequel il accorde à Lamirande le bref d'*Habeas Corpus* demandé, et lui donne gain de cause sur tous les points soulevés par sa défense. L'excitation était à son comble par la ville; pendant deux jours on ne parla que de Lamirande et de son enlèvement. Bien petit cependant était le nombre de ceux qui cherchaient à savoir si l'on avait réellement eu tort ou raison d'accorder son extradition; quelques partisans de l'administration hésitaient à se prononcer tout haut, les autres exonéraient le gouvernement de tout blâme, et l'opposition de toutes nuances n'avait qu'une voix pour le condamner; on était pour ou contre Lamirande tout comme on est pour ou contre M. Cartier.

Au moyen d'une souscription publique recueillie dans le meilleur moment de l'ébullition, le jugement de l'Hon. Juge Drummond en faveur de Lamirande fut transmis en Angleterre par le câble transatlantique. Des avocats reçurent en même temps instruction de prendre sa défense devant les tribunaux d'Angleterre. Dix jours plus tard, Lamirande débarquait à Liverpool flanqué de son fidèle Melin, et il prenait tout penaud la route de son pays sans s'accrocher à aucun tribunal.